



RAPPORT 2025

> AUVERGNE-RHÔNE ALPES

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2025 DE L'OPTL

> AUVERGNE-RHÔNE ALPES

AFT
17 rue du Bois Joli
63800 COURNON D'AUVERGNE
Tél. 07 50 14 64 24
auvergnerhonealpes@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Auvergne-Rhône Alpes grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, France Travail, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Édito	4
Champ d'application et d'observation	5
Entreprises et établissements.....	8
Effectifs	14
Rémunération	29
Démographie	33
Mouvements de main-d'œuvre	37
Intérim	42
Marché du travail	43
Formation	49
Insertion professionnelle.....	56
Prospective	59

Édito

Les membres de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique Auvergne-Rhône-Alpes sont heureux de vous présenter l'édition 2025 du tableau de bord régional.

La période sous revue porte sur les établissements et les effectifs de notre champ conventionnel au 31 décembre 2024, à savoir, ceux appartenant à la Convention Collective Nationale des Transports routiers et des activités auxiliaires de transport.

Vous y découvrirez les données statistiques régionales, caractéristiques des établissements employeurs, l'évolution des effectifs salariés par secteurs d'activité et familles professionnelles, la typologie des emplois, les indicateurs démographiques, les formations dans la branche, l'insertion des jeunes diplômés ainsi qu'un volet « prospective » en fin de rapport.

Au 31 décembre 2024, la branche transport & logistique compte **99 822 salariés** répartis sur **5 549 établissements**.

L'année 2024 s'est déroulée dans un contexte économique ralenti, marqué par une croissance modérée et un climat d'incertitudes pour les dirigeants.

Le secteur du transport routier de marchandises souffre d'une baisse d'activité en 2024, avec des volumes transportés en diminution.

Le secteur du transport de voyageurs est plus stable avec des besoins en recrutement persistants mais pour lesquels les entreprises réussissent davantage à faire face.

Le transport sanitaire est quant à lui face à des besoins toujours croissants notamment dû au vieillissement de la population.

Les membres de l'OPTL avaient estimé l'année dernière une évolution des effectifs sur 2024 de 0,3%. La réalité est très proche des estimations proposées avec une évolution de 0,1%. Cela fait deux ans que l'évolution des effectifs stagne par rapport aux années précédentes. Etablir une prévision peut s'avérer délicat, mais nous pouvons conclure que notre branche reste adaptable face aux incertitudes, structurée, et dynamique pour répondre aux besoins et aux évolutions du secteur.

Enfin, nous tenons à remercier très sincèrement les répondants à l'enquête tableau de bord sans qui, cet outil de connaissance ne pourrait exister ainsi que les partenaires sociaux, membres de l'Observatoire régional, pour leur implication.

En vous souhaitant une agréable lecture,

Laila SASSA

Présidente

Sébastien GIRON

Vice-Président

Champ d'application et d'observation

Conformément aux objectifs généraux définis par les partenaires sociaux, la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNEFP) est chargée, notamment :

- d'établir et de tenir à jour les définitions des familles professionnelles qui regroupent les emplois de ces secteurs d'activité ;
- d'évaluer la répartition des postes de travail entre ces familles professionnelles ;
- de prévoir chaque année les évolutions du nombre d'emplois et de la demande de formation continue.

Le Comité paritaire de pilotage de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), créé par l'Accord du 25 novembre 2004 relatif à la formation professionnelle et à l'emploi dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport, mis en place sous l'égide de la CPNEFP, est chargé de préparer un bilan annuel de l'évolution qualitative et quantitative des emplois et des qualifications.

Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport concerne les entreprises du champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la nouvelle NAF REV-2)

Terminologie utilisée dans le présent document

NAF REV. 2 *Intitulé du poste*

Transport routier de marchandises (TRM)

- 49.41A *Transports routiers de fret interurbains*
- 49.41B *Transports routiers de fret de proximité*
- 53.20Z *Autres activités de poste et de courrier*
- 80.10Z *Activités de sécurité privée (*)*

Transport routier de voyageurs (TRV)

- 49.39A *Transports routiers réguliers de voyageurs*
- 49.39B *Autres transports routiers de voyageurs*

Déménagement (DEM)

- 49.42Z *Déménagement*

Location (LOC)

- 49.41C *Location de camions avec chauffeur*
- 77.12Z *Location et location-bail de camions (*)*

Auxiliaires de transport (AUX)

- 52.29A *Messagerie, fret express*
- 52.29B *Affrètement et organisation des transports* (*)

Prestataires logistiques (PRL)

- 52.10B *Entreposage et stockage non frigorifique (*) (**)*

Transport sanitaire (TRS)

- 86.90A *Ambulances*

Les familles professionnelles de la Branche

CODES	DÉNOMINATIONS	DÉFINITIONS
1	DIRECTION	<i>Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.</i>
2	GESTION	<i>Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.</i>
3	VENTES/ACHATS	<i>Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.</i>
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Transports routiers et messagerie/fret express</i> • <i>Transports multimodaux</i> • <i>Déménagements</i> • <i>Location</i> • <i>Transport de voyageurs</i> • <i>Transport sanitaire</i>
5	LOGISTIQUE/MANUTENTION/MAGASINAGE	<i>Emplois liés aux opérations de logistique, de manutention, de stockage et de magasinage.</i>
6	CONDUITE	<i>Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.</i>
6.1	• <i>Transport de personnes</i>	
6.1.1	> <i>Transport de voyageurs</i>	
6.1.1.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.</i>
6.1.1.2	> 2 ^e groupe	<i>Emplois autres que ceux relevant du 1^{er} groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).</i>
6.1.2	> <i>Transport sanitaire</i>	<i>Emplois de conducteurs ambulanciers.</i>
6.2	• <i>Transport de marchandises</i>	
6.2.1	> 1 ^{er} groupe	<i>Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.</i>
6.2.2	> 2 ^e groupe	<i>Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.</i>
6.2.3	> 3 ^e groupe	<i>Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).</i>
7	MAINTENANCE DES VÉHICULES ET DES MATÉRIELS	<i>Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier) et des matériels.</i>
8	INTERPROFESSIONNEL	<i>Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).</i>



Méthodologie

Enquête annuelle OPTL

Une enquête annuelle, menée depuis 1990 par les délégations régionales de l'AFT, recueille des informations auprès d'un échantillon représentatif d'établissements.

- En 2025, en **Auvergne-Rhône-Alpes**, **230 questionnaires** ont été exploités, représentant **11 461 salariés** (4 % des établissements, 12 % des salariés de la branche conventionnelle régionale).
- La méthode repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur.
- Les résultats servent de base aux pondérations statistiques et à l'élaboration des Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation.
- Les données permettent notamment de ventiler les effectifs en **familles professionnelles** selon une nomenclature spécifique à la Branche.

Note aux lecteurs : Les résultats présentés reposent sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon d'établissements. Ils doivent être interprétés avec prudence et reflètent des tendances générales au sein de la branche, sans prétendre fournir des valeurs exactes pour l'ensemble de la population.]

Ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité NAF présentent un périmètre plus large que celui de la Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport : **80.10Z, 77.12Z, 52.29B, 52.10B**.

Des coefficients d'ajustement sont donc appliqués aux statistiques publiques pour ne retenir que la part réellement concernée.

Sources et calage des séries

Les enquêtes régionales sont redressées sur la base des statistiques de l'ACOSS et de l'Urssaf Caisse nationale. L'ensemble des séries utilisées a été actualisé et rétropolé pour assurer la cohérence des données sur toute la période étudiée. Les statistiques publiées ne sont donc pas directement comparables avec celles des éditions précédentes.

Les données publiques sont complétées par un large ensemble de sources administratives et privées : Ministère de la Transition écologique, Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, Ministère de la Santé et de la Prévention, Urssaf Caisse Nationale, France Travail, INSEE, DARES, Ellisphère (Entreprise d'ingénierie et études techniques), OPCO Mobilités, FONGECFA-Transport, AGEFCA-Voyageurs, AFT, AFTRAL, Promotrans, EST, CPNEFP, Klesia, AGEFIPH, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Comité National Routier, ANCESU, Prism'emploi.

Livrables

- **Rapport national OPTL** : portrait annuel de la branche et grands enjeux emploi/formation.
- **Rapport régional OPTL** : déclinaison locale des données nationales, approfondissement des spécificités régionales.
- **Synthèse régionale et sectorielle** : documents courts présentant les chiffres clés par secteur et région.
- **Présentation publique** : conférence régionale favorisant l'échange entre la branche et les institutions.

La part des conducteurs routiers de la Branche professionnelle parmi l'effectif en conduite de l'ensemble de l'économie

L'exploitation des Données Sociales Nominatives 2020 permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité. Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises, les PCS à considérer sont :

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)
- 643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)

Pour la conduite de véhicules de transport de personnes :

- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)
- 526e Ambulanciers (salariés)

Au niveau national, on met en évidence que 60 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la Branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui.

En effet, la Branche concentre 76% des conducteurs routiers et grands routiers et 38% des conducteurs livreurs. 56% des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la Branche tandis que 43% exercent dans le transport urbain. La Branche rassemble la grande majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire (95%), les autres sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

Entreprises et établissements

Depuis la parution, en mars 2024, de l'Insee Résultats sur les stocks d'unités légales et d'établissements économiquement actifs pour les années 2014 à 2021, les dénombrements d'unités légales et d'établissements sont produits selon un dispositif et une méthodologie rénovée. Désormais, seuls sont décomptés les unités légales et établissements, marchands et productifs, ayant eu une activité économique effective au cours de l'année. En conséquence, les nouveaux stocks sont plus réduits, de 14 % en 2020, que ceux produits par l'ancien Répertoire des entreprises et des établissements (REE). Le nouveau dispositif de démographie d'entreprises, appelé Système d'information sur la démographie d'entreprises (SIDE), vise à mieux rendre compte des unités légales et des établissements ayant eu une activité réelle au cours de l'année.

Concrètement, selon le dispositif SIDE, le caractère « économiquement actif » des unités légales est établi sur la base des critères suivants, connus de sources administratives : chiffre d'affaires positif, effectifs salariés au cours de l'année ou à défaut, déclaration fiscale se rapportant à l'année considérée. Par exception, s'agissant les unités légales relevant du régime du micro-entrepreneur, seul un critère de chiffre d'affaires est appliqué : on considère comme actives les unités ayant déclaré un chiffre d'affaires strictement positif au cours de l'année. Quant aux établissements, ils sont considérés comme « économiquement actifs », selon le dispositif SIDE, s'ils ont employé des salariés au cours de l'année ou s'ils ont été siégés d'une unité légale « économiquement active ». Par conséquent, les chiffres des années précédentes ont été recalculés d'où la différence avec les précédents rapports OPTL.

Entreprises sans salarié au 31 décembre

(ou dont l'effectif est inconnu)

Secteur	2021	2022
▲ TRM sans 5320Z	1 895	2 148
5320Z	10 215	7 530
TRV	164	183
DEM	69	86
LOC	98	106
AUX	228	255
PRL	57	62
TRS	63	55
Total	12 788	10 425

Source : INSEE - SIDE

En 2022, on observe une baisse générale du nombre d'entreprises sans salarié dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport. Cette baisse est notamment liée au nombre d'entreprises sans salarié dans l'activité 5320Z « Autres activités de postes et de courrier » qui concentre les services de livraison à domicile. Cette activité concentre 72% des entreprises sans salarié du transport routier de marchandises (plus de 7 500 entreprises). Toutefois, sans prendre cette activité en compte, le nombre d'entreprises sans salarié de la Branche a augmenté entre 2021 et 2022, sauf dans le transport sanitaire qui perd 8 entreprises en 2022.

Etablissements sans salarié au 31 décembre

Secteur	2021	2022
▲ TRM sans 5320Z	2 272	2 518
5320Z	10 449	7 749
TRV	189	200
DEM	78	96
LOC	110	121
AUX	318	359
PRL	96	99
TRS	106	99
Total	13 618	11 242

Source : INSEE - SIDE

En parallèle, le nombre d'établissements sans salarié de la Branche a également baissé de 18% en 2022, porté encore par le code 5320Z « Autres activités de postes et de courrier ». Toutefois, le TRM sans cette activité voit le nombre de ses établissements sans salarié augmenter de 10%. En revanche, il n'y a que dans le secteur des auxiliaires de transport que les effectifs ont baissé en un an.

Entreprises avec salariés au 31 décembre

Secteur	2021	2022
TRM sans 5320Z	3 070	3 130
5320Z	55	60
TRV	269	267
DEM	140	130
LOC	130	126
AUX	423	429
PRL	119	122
TRS	467	457
Total	4 673	4 721

Source : INSEE - SIDE

Concernant les entreprises avec salariés, la tendance en 2022 est à la hausse dans tous les secteurs d'activité de la Branche, excepté pour le transport de voyageurs et le transport sanitaire. Au global, après une faible augmentation de 1% en 2020, le nombre d'entreprises avec salariés a augmenté de seulement 1,5% en 2022.

Etablissements avec salariés au 31 décembre

Secteur	2014	2018	2022	2024
TRM sans 5320Z	2 856	2 909	3 380	3 365
5320Z	64	60	81	67
TRV	442	422	391	391
DEM	151	147	145	125
LOC	137	137	130	122
AUX	646	656	695	702
PRL	187	228	245	254
TRS	528	520	508	523
Total	5 011	5 079	5 575	5 549

Source : Urssaf Caisse nationale

Après avoir connu un essor en 2022, le nombre d'établissements avec salariés de la Branche diminue en 2024 (-0,5%). Le secteur du déménagement connaît la plus forte baisse (20 établissements de moins en un an). Certains secteurs voient en revanche leur nombre s'accroître, tels que les prestataires logistiques ou le transport sanitaire (+3%).

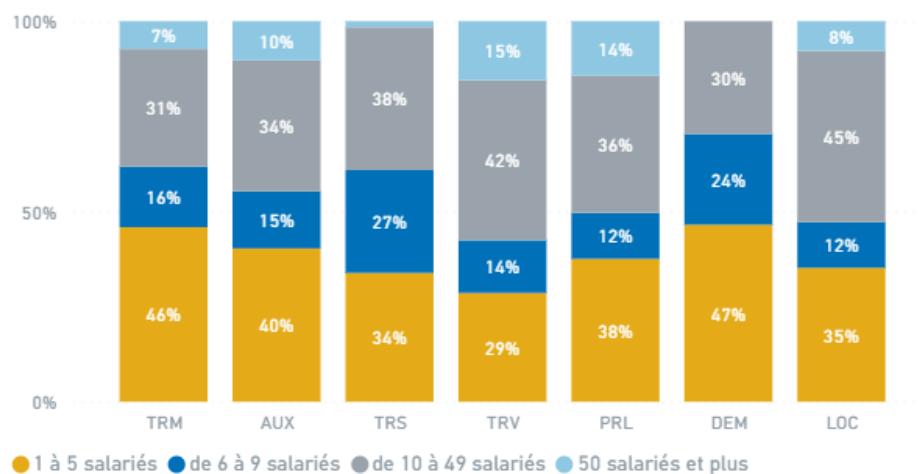
Créations d'établissements et évolution en %

Secteur	Nombre		Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	52	1 671	-5 %	38 %	36 %
5320Z	15	7 158	67 %	24 %	24 %
TRV	5	53	25 %	-10 %	-8 %
DEM	1	51	-50 %	19 %	16 %
LOC	2	14	7 %	-22 %	-19 %
AUX	25	118	-29 %	12 %	1 %
PRL	16	45	76 %	-8 %	5 %
TRS	2	201	-33 %	123 %	118 %
Total	118	9 311	-1 %	27 %	26 %

Source : INSEE - SIDE

Dans la Branche, en 2024, on observe une accélération des créations d'établissements sans salariés (+ 27%) afin d'atteindre plus de 9 000 créations sur l'année. 76% de ces créations concernent le code 5320Z « Autres activités de postes et de courrier ». Plus de 98% des créations en 5320Z concernent des établissements sans salarié.

Répartition des établissements par secteur et taille



Source : Urssaf Caisse nationale

Dans la Branche, en 2024, 59% des établissements emploient moins de 10 salariés. La proportion de tels établissements est la plus élevée dans le déménagement et le transport de marchandises avec respectivement 71% et 62% d'établissements avec moins de 10 salariés.

42% d'entre eux emploient moins de 5 salariés. 8% des établissements de la Branche emploient, à l'inverse plus de 50 salariés : 7% en transport de marchandises contre 15% en transport de voyageurs.

Défaillances d'entreprises et évolution en %

Secteur	Nombre			Évolution 2023/2024		
	Avec salariés	Sans salarié	NC	Avec salariés	Sans salarié	Total
TRM sans 5320Z	292	156	444	46 %	41 %	30 %
5320Z	11	267	3 745	57 %	4 %	4 %
TRV	8	18	16	-50 %	-14 %	-29 %
DEM	16	6	10	60 %	-25 %	-9 %
LOC	2	2	4	-66 %	-69 %	-54 %
AUX	28	6	26	115 %	-42 %	12 %
PRL	5	1	4	29 %	-55 %	8 %
TRS	9	12	257	-31 %	200 %	672 %
Total	372	468	4 507	38 %	12 %	13 %

Source : *Ellisphere*

NC : *Non Communiqué*

Données ajustées au champ conventionnel

Nota bene : la colonne « NC », pour « Non Communiqué », indique le nombre d'entreprises défaillantes dont on ignore si elles ont ou non des salariés.

En 2024, dans la Branche, on observe une augmentation du nombre de défaillances d'entreprises et cessations d'activité comparable par rapport à 2023. La plupart d'entre elles ont eu lieu dans le secteur du transport routier de marchandises (93%) et notamment 83% dans le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » qui correspond à l'activité de transport et livraison de colis. En fait, les défaillances et cessations ont eu tendance à se replier dans le déménagement, la location et le transport de voyageurs ou le transport sanitaire.

Défaillances d'entreprises par cause

Part des liquidations judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	4 %	39 %	1 %	3 %
2024	5 %	45 %	1 %	4 %

Part des redressements judiciaires en %

Année	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
2023	0 %	14 %	0 %	1 %
2024	1 %	12 %	0 %	1 %

Source : *Ellispère*

NC : *Non Communiqué*

Données ajustées au champ conventionnel

Les liquidations d'entreprises avec salariés sont une part très importante des défaillances d'entreprises. Ainsi, les liquidations représentent 63% des défaillances de la Branche, contre 37% pour les redressements. On recense cependant davantage de liquidations en 2024 qu'en 2023.

Nombre de salariés concernés par les redressements et liquidations judiciaires

Activité	Liquidation judiciaire			Redressement judiciaire		
	2023	2024	Évolution	2023	2024	Évolution
TRM	454	861	90 %	525	414	-21 %
TRV	16	24	50 %	38	0	-100 %
DEM	20	22	10 %	4	40	900 %
LOC	0	10	0 %	7	0	-100 %
AUX	29	32	11 %	3	33	1060 %
PRL	4	15	295 %	2	53	2280 %
TRS	65	16	-75 %	5	20	300 %
Total	588	981	67 %	584	559	-4 %

Source : *Ellisphère*

NC : Non Communiqué

Données ajustées au champ conventionnel

Parallèlement, on observe une augmentation du nombre de salariés concernés par les liquidations judiciaires, de 67%. On dénombre 981 salariés concernés par les liquidations judiciaires et près de 600 par les redressements judiciaires dans la Branche. La majeure partie sont des salariés du transport routier de marchandises (88% des salariés concernés par des liquidations et 74% des salariés concernés par des redressements).

Effectifs

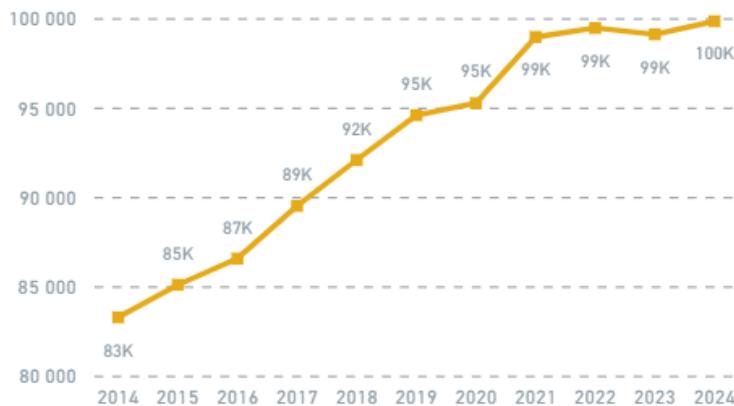
99 822 salariés dans la Branche au 31 décembre 2024

Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé

Secteur d'activité	Total	%
Transport routier de marchandises	53 809	53,9 %
4941A	29 070	29,1 %
4941B	22 391	22,4 %
5320Z	1 468	1,5 %
8010Z	880	0,9 %
Transport routier de voyageurs	13 025	13,0 %
4939A	8 216	8,2 %
4939B	4 809	4,8 %
Déménagement	1 038	1,0 %
4942Z	1 038	1,0 %
Location	2 915	2,9 %
4941C	2 300	2,3 %
7712Z	615	0,6 %
Auxiliaires de transport	15 536	15,6 %
5229A	4 993	5,0 %
5229B	10 543	10,6 %
Prestataires logistiques	7 155	7,2 %
5210B	7 155	7,2 %
Transport sanitaire	6 343	6,4 %
8690A	6 343	6,4 %
Total	99 822	100,0 %

L'effectif salarié a augmenté de **0,7%** en 2024

Evolution des effectifs d'emploi au 31 décembre



Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionnel

729 nouveaux emplois ont été créés dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires du transport en 2024. Le nombre de salariés culmine donc à 99 822 au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 0,7% en un an. Malgré la hausse du nombre de salariés, on observe un ralentissement de cette croissance sur les trois dernières années : -0,3% en 2023, +0,5% en 2022 et +3,2% en 2021. Ce ralentissement se constate aussi dans l'ensemble de l'économie. On dénombre une hausse de seulement 0,13% du nombre de salariés dans l'économie, après la croissance de 0,48 % en 2023.

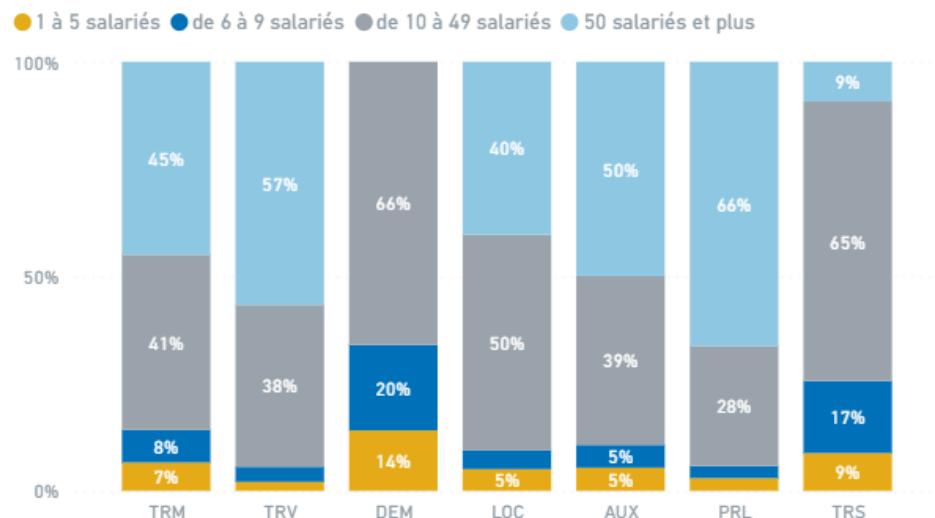
Effectifs et évolution par secteur d'activité

Secteur d'activité	2023	2024	Variation des effectifs en 2024	Taux d'évolution en 2024	Taux d'évolution en 2023
TRM	53 833	53 809	-25	-0,0 %	-1,3 %
TRV	12 456	13 025	569	4,6 %	0,9 %
DEM	1 156	1 038	-118	-10,2 %	-13,3 %
LOC	3 041	2 915	-125	-4,1 %	2,9 %
AUX	15 285	15 536	252	1,6 %	0,7 %
PRL	7 154	7 155	2	0,0 %	0,9 %
TRS	6 168	6 343	175	2,8 %	2,2 %
Total	99 093	99 822	730	0,7 %	-0,4 %

Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionnel

Les secteurs du transport routier de personnes que sont le transport de voyageurs et surtout le transport sanitaire voient une croissance de leurs effectifs. Ils sont responsables de 75% des nouveaux entrants. Les auxiliaires de transport sont aussi dynamiques (+ 252 salariés). Le transport routier de marchandises, quant à lui, connaît une baisse de ses effectifs en 2024.

Répartition des effectifs par secteur et taille d'établissement (en %)



Source : Urssaf Caisse nationale
Données ajustées au champ conventionné

La répartition des effectifs selon la taille des établissements met en évidence la prédominance des structures de 50 salariés et plus, dans plusieurs secteurs de la branche.

C'est chez les prestataires logistiques et les auxiliaires de transport que la répartition est la plus significative, avec respectivement 66% et 50% des salariés embauchés dans des structures de 50 salariés ou plus.

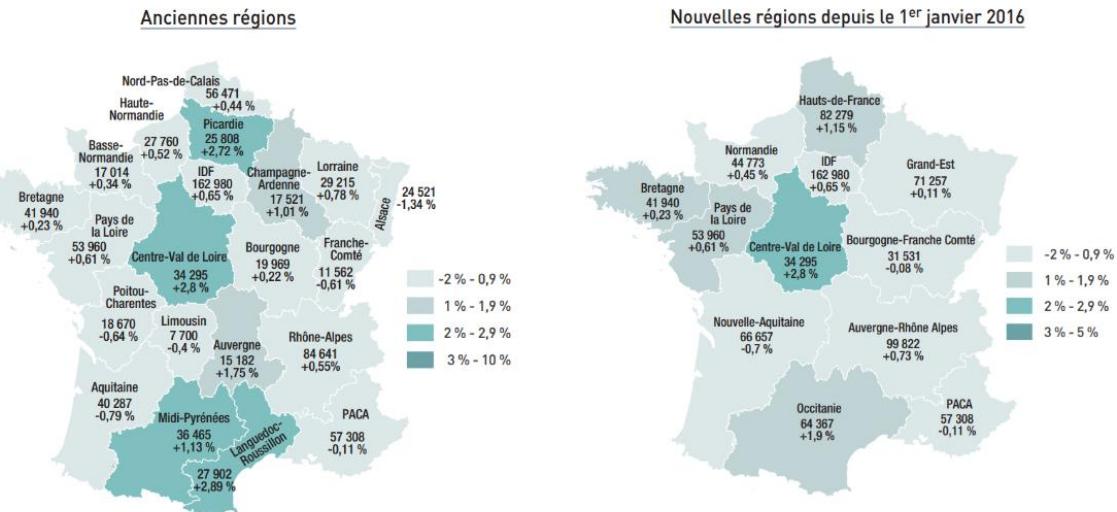
A l'inverse, le déménagement et le transport sanitaire concentrent la majorité de leurs effectifs au sein d'établissements de 10 à 49 salariés.

Le transport routier de marchandises présente un tissu plus diversifié, combinant pour près de la moitié un grand nombre de petites entreprises et pour l'autre moitié des acteurs de taille importante.

Le transport routier de voyageurs reste majoritairement des structures autour de grands établissements,

Dans l'ensemble, la branche demeure dominée par les entreprises de 50 salariés et plus, bien que certains secteurs conservent un maillage significatif de petites structures.

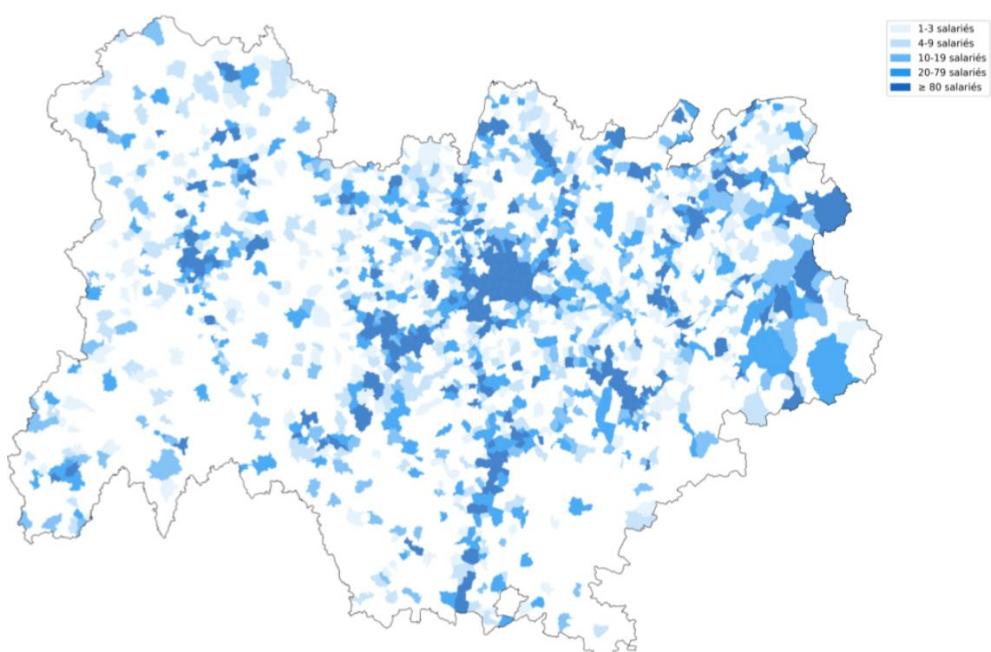
Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2024



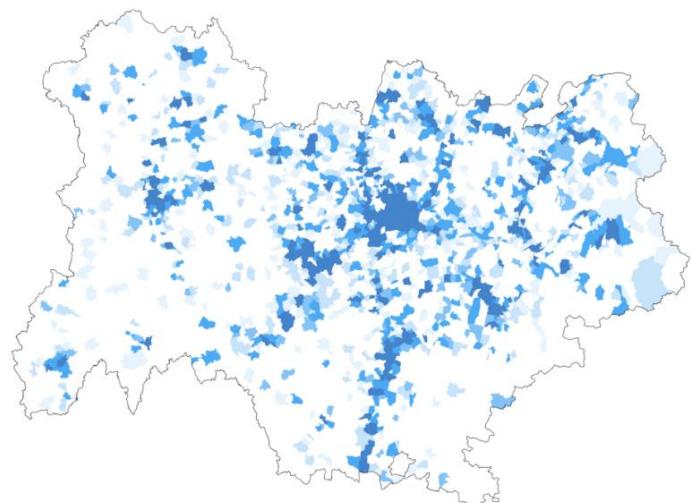
En 2024, le territoire auvergnat est plus dynamique que le territoire rhônalpin, avec une progression des effectifs salariés de 1,75% alors que sur Rhône-Alpes, la progression n'est que de 0,73%.

La région la plus dynamique en termes d'emploi en 2024 est Centre Val de Loire qui observe une hausse de 2,8 % de ses effectifs. Nous constatons, tout de même, une baisse généralisée dans les différentes régions de France, globalement inférieure à 1% d'évolution. Auvergne-Rhône-Alpes est la 2^{ème} région en termes d'évolution salariés du secteur privé avec près de 100 000 salariés.

Répartition de l'emploi salarié en Auvergne-Rhône-Alpes



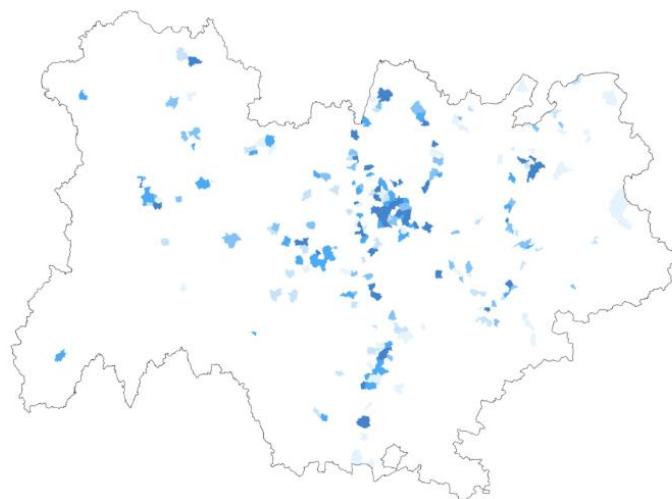
Répartition de l'emploi salarié dans l'activité Marchandises



13% des salariés dans l'activité Marchandises sont en Auvergne-Rhône-Alpes.

À l'échelle départementale, 4,4% des effectifs sont regroupés dans le Rhône.

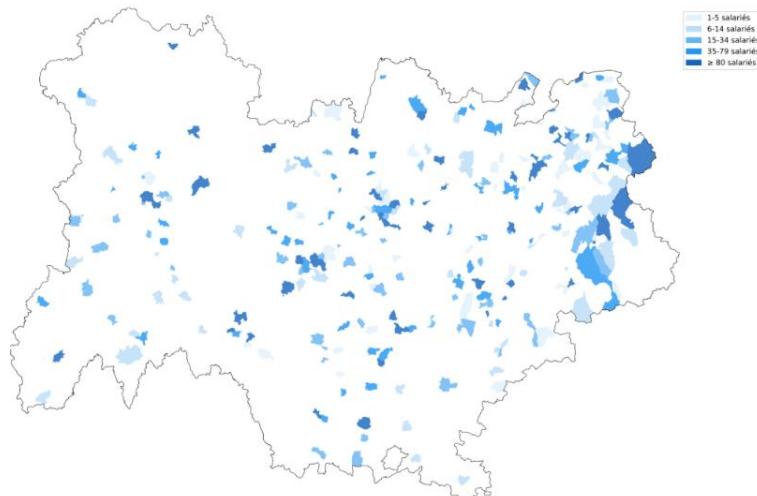
Répartition de l'emploi salarié chez les Prestataires logistiques



Les salariés en logistique travaillent principalement dans les grandes agglomérations et plus particulièrement en périphérie, en particulier dans deux zones : Saint Quentin Fallavier et Saint Vulbas.

28% des salariés des métiers logistiques de la région travaillent dans la zone d'emploi de Lyon, la plus importante de la région du fait de son poids dans l'économie.

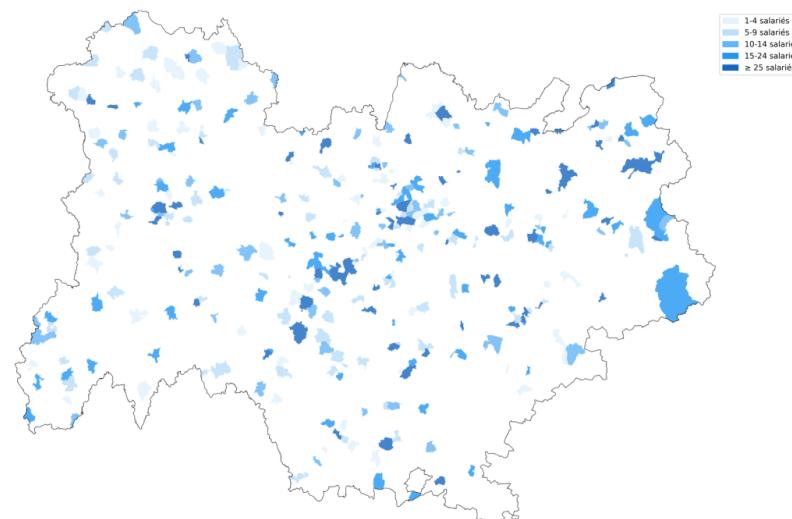
Répartition de l'emploi salarié dans le transport routier de voyageurs



En 2024, 12% des salariés du Transport routier de voyageurs sont répartis en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'emploi dans le transport de voyageurs se concentre tout particulièrement dans les grandes zones d'emploi urbaines suivantes : Lyon, Savoie et Haute-Savoie.

Répartition de l'emploi salarié dans le transport sanitaire



Nous constatons une répartition des salariés plus disparate sur toute la région dans le transport sanitaire.

Baisse de **0,7%** du nombre de conducteurs

Estimation de la répartition des salariés par famille professionnelle

Famille professionnelle	Total	%	Évolution 2024/2023
Direction	2 692	3 %	-0,2 %
Gestion	7 057	7 %	-10,9 %
Ventes/Achats	2 214	2 %	13,7 %
Exploitation transport	9 873	10 %	-8,9 %
Logistique - Manutention - Magasinage	17 537	18 %	+11,0 %
Conduite	56 987	57 %	-0,7 %
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	2 781	3 %	46,5 %
Interprofessionnel	681	1 %	7,8 %
Total	99 822	100 %	0,7 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

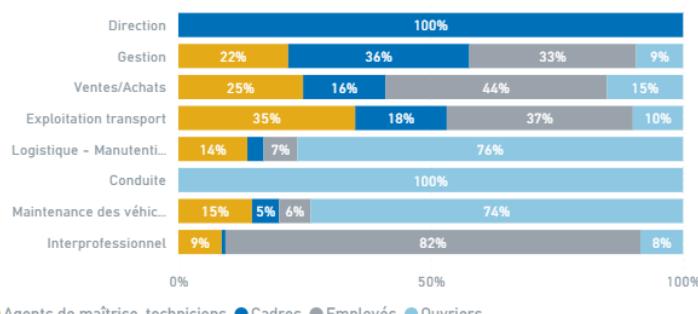
* Interprofessionnel correspond aux emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, jardinage, etc...).

Les effectifs de la famille professionnelle de la conduite représentent 57% des effectifs de la Branche. Cependant, le nombre de salariés de cette famille professionnelle a diminué légèrement en 2024.

Les évolutions les plus favorables sont à mettre au crédit des familles professionnelles ventes/achats (+ 14% d'effectifs en 2024), Logistique/Manutention/Magasinage (+11%) et maintenance (46%). Ces trois familles pèsent pour 23% des effectifs totaux.

La famille professionnelle de la gestion (qui représente 7% des salariés de la Branche) observe un repli de ses effectifs de 11%.

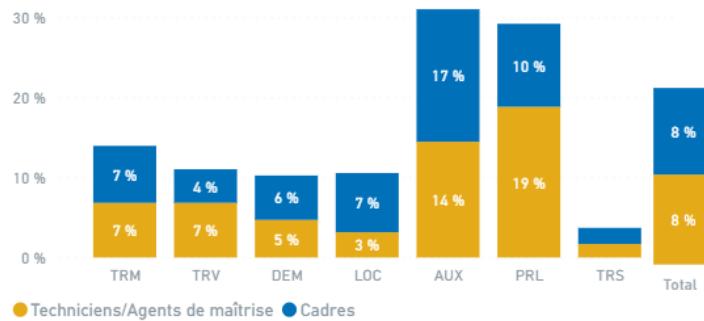
Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP)



74% des salariés de la Branche sont des ouvriers. Outre les conducteurs, la grande majorité des familles professionnelles logistique/manutention/magasinage (76% des effectifs) et maintenance (74%) appartiennent à cette CSP.

Source : Enquête Tableau de bord AFT

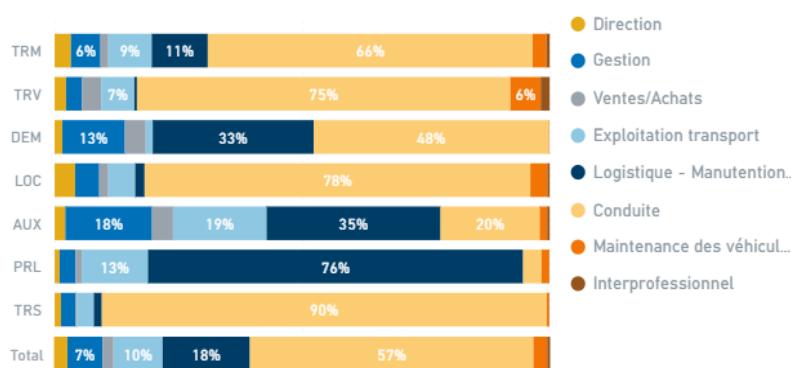
Part du personnel d'encadrement par secteur d'activité



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Comme en 2023, la part des effectifs salariés de la Branche ayant le statut de cadre s'élève à 8%, tout comme le statut d'agents de maîtrise. La part des cadres est la plus élevée dans les secteurs des auxiliaires de transport (17%) et des prestataires logistiques (10%). Au sein du premier secteur, 14% des salariés sont des agents de maîtrise contre 19% dans le deuxième. Seulement 11% des salariés du transport routier de voyageurs sont des cadres ou agents de maîtrise, et 4% de ceux du transport sanitaire.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord AFT

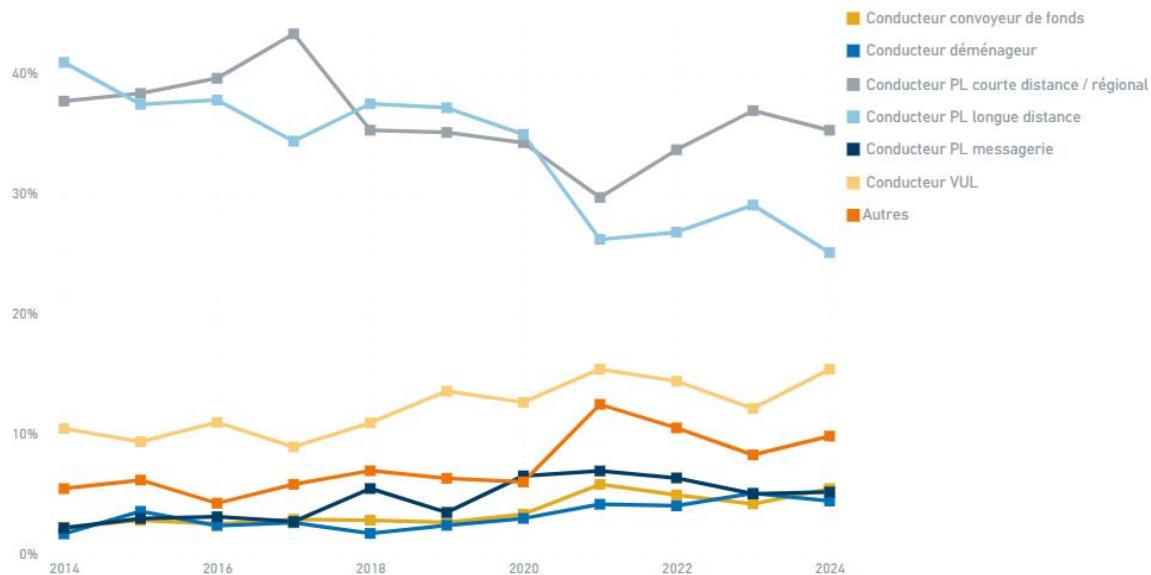
90% des effectifs du transport sanitaire et 75% de ceux du transport de voyageurs sont des conducteurs ; ces taux sont légèrement plus faibles que l'année précédente (respectivement -4 points et -3 points). Dans le transport de marchandises, nous n'observons pas de baisse de la part de ces conducteurs qui atteint 66% ; ceux-ci représentent 42% des effectifs du secteur.

Répartition des salariés par secteur et famille professionnelle

Famille professionnelle	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS
Direction	1 766	300	16	121	337	72	81
Gestion	3 219	423	131	142	2 720	232	189
Ventes/Achats	850	501	44	53	658	89	19
Exploitation transport	4 720	874	15	158	2 937	957	213
Logistique - Manutention - Magasinage	6 091	68	337	55	5 460	5 423	102
Conduite	35 320	9 823	493	2 271	3 111	267	5 701
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	1 504	801	1	100	235	111	29
Interprofessionnel	338	236	1	14	78	6	8

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Evolution de la part des salariés des sous-familles de la conduite de l'activité Marchandises

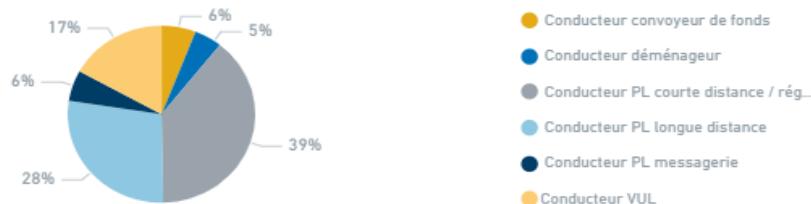


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Après deux années successives de hausse, la proportion de conducteurs poids lourds courte distance/régional parmi l'ensemble des conducteurs de l'activité Marchandises diminue (-2 points) pour s'établir à 35%.

La proportion de conducteurs poids lourds longue distance diminue également et représente 25%, après deux années de hausse. Ce sont les conducteurs en VUL qui voient leurs proportions s'accroître passant de 12% à 15% en 2024.

Marchandises



Transport routier de voyageurs (TRV)



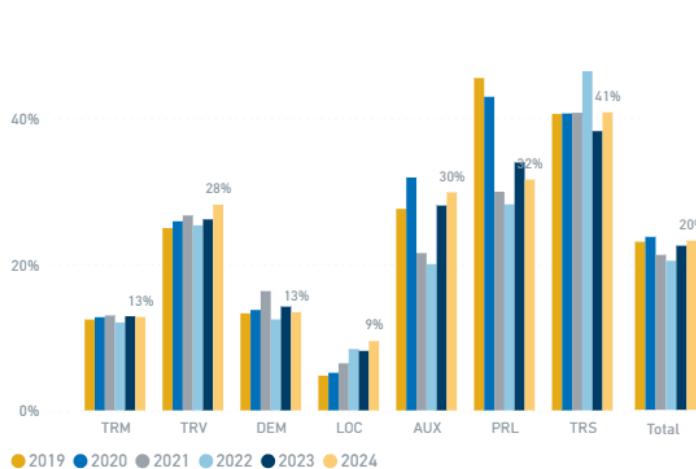
Transport sanitaire (TRS)



Source : Enquête Tableau de bord AFT

72% des conducteurs de la Branche exercent dans le secteur Marchandises élargi (près de 57 000), 17% dans le transport de voyageurs (près de 9 900) et 10% dans le transport sanitaire (5 700). Les trois quarts des conducteurs qui font partie du secteur Marchandises conduisent des poids lourds. La moitié des conducteurs du transport routier de voyageurs exercent le métier de conducteur de lignes régulières et 29% celui de conducteur de véhicules scolaires. L'activité de transport scolaire est passée de 47% en 2023 à 29% en 2024. Les conducteurs titulaires du Diplôme d'État d'Ambulancier représentent 68% du personnel roulant du transport sanitaire, chiffre connaissant une forte évolution en un an (+18%) alors que 18% des roulants sont constitués d'auxiliaires ambulanciers. Ils étaient 38% en 2023.

Evolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur

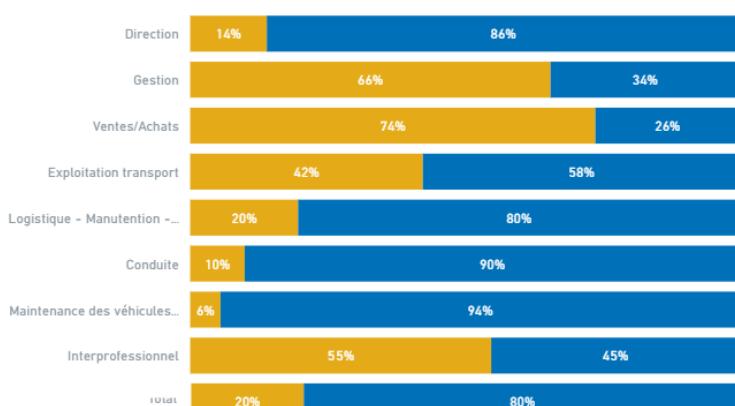


Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, on dénombre plus de 20 000 femmes exerçant un métier dans la branche, c'est-à-dire 20% de femmes salariées dans les entreprises de la Branche des transports et activités auxiliaires (soit une hausse de 1%). Près de quatre femmes sur dix (41%) sont salariées du transport sanitaire ; le taux de féminisation est en hausse de 2 points en un an dans ce secteur.

Le secteur des auxiliaires de transport enregistre une progression de 2 points dans la proportion de femmes dans les effectifs, soit un taux de féminisation de 30%. Seulement 13% des salariés du transport de marchandises sont des femmes.

Répartition des femmes par famille professionnelle

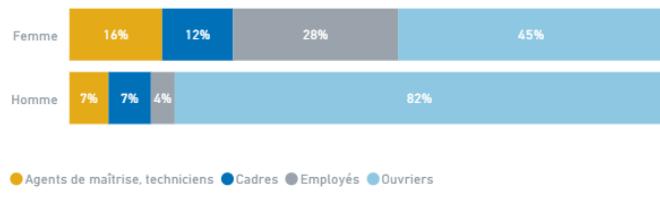


Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les femmes sont davantage représentées dans les métiers des ventes/achats (74% des postes occupés par des femmes), de la gestion (66%) et de l'interprofessionnel (55%).

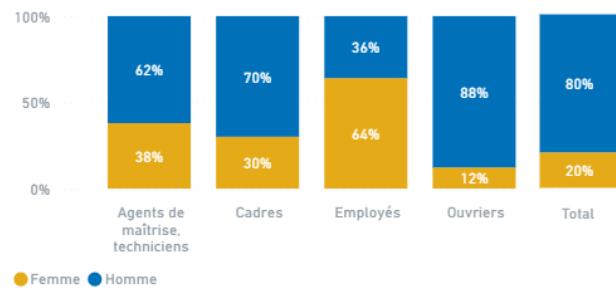
A l'inverse, elles sont sous-représentées dans les métiers de la maintenance (6%) et de la conduite (10%).

Répartition des salariés par sexe selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP)



Comme en 2023, 82% des hommes salariés de la Branche sont des ouvriers, contre 45% des femmes. Elles appartiennent, en revanche, plus souvent que les hommes à toutes les autres catégories socioprofessionnelles : 28% des femmes salariées de la Branche sont des employées (contre 4% des hommes) et 30% sont cadres ou techniciens/agents de maîtrise (14% des hommes). A titre de comparaison, dans l'économie française, 7,2% des femmes ont le statut d'ouvrier, contre 28,2% des hommes, 38,8% des femmes ont un statut d'employé, pour 11,6% des hommes, et 20,4% des femmes sont cadres contre 25,4% des hommes.

Répartition des salariés par CSP selon leur sexe

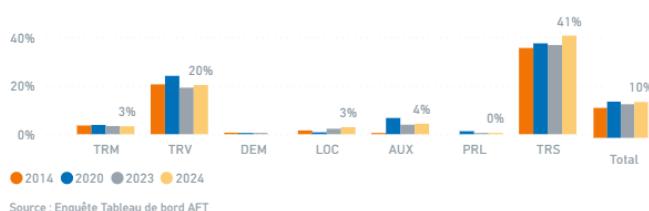


Les femmes sont majoritaires dans la catégorie socioprofessionnelle des employés (64% des employés de la Branche sont des femmes, -1 point), cependant elles sont minoritaires dans toutes les autres CSP. Elles ne constituent en particulier que 12% des ouvriers et moins d'un tiers des cadres. À titre de comparaison, dans l'ensemble de l'économie française, près des trois quarts des employés sont des femmes, tandis que les hommes représentent environ 80% des ouvriers et 57% des cadres.

10% des postes en conduite exercés par des femmes

Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle des femmes dans la famille professionnelle

En Conduite (par secteur)



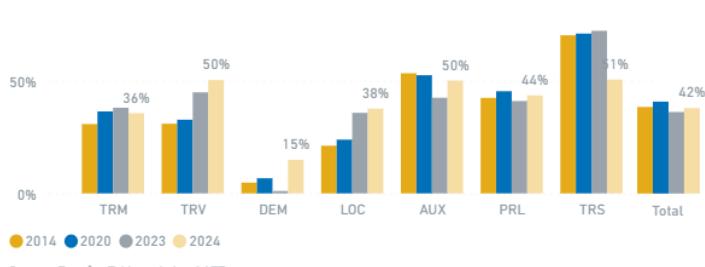
En 2024, plus de 5 600 femmes exercent dans la Branche un emploi de la conduite.

Comme l'année précédente, elles représentent donc 10% des effectifs de la famille professionnelle de la Conduite. Le transport sanitaire est le seul secteur d'activité mixte. Cette mixité est confirmée par la proportion de femmes dans les métiers de la conduite : 41% en 2024, identique à 2023. Dans le transport routier de voyageurs, les femmes sont assez présentes sans atteindre la mixité (20%).

C'est en Marchandises que les femmes sont plus rares : elles ne représentent que 3%.

Evolution de la part des femmes dans la famille professionnelle

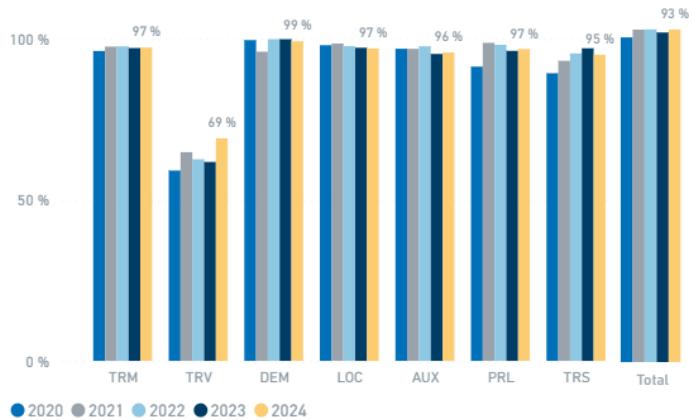
Exploitation (par secteur)



La proportion de femmes dans la famille professionnelle de l'Exploitation transport est en hausse en 2024 (42%), mais est stable depuis 10 ans. Les femmes sont surreprésentées dans les services d'exploitation du transport de personnes : transport sanitaire (51%) et transport de voyageurs (50%) et sous-représentées dans les secteurs du transport routier de marchandises (36%), location (38%) et déménagement (15%). Les femmes sont réparties de façon plus homogène chez les prestataires logistiques : 44% de femmes.

93% des salariés de la Branche travaillent à temps complet

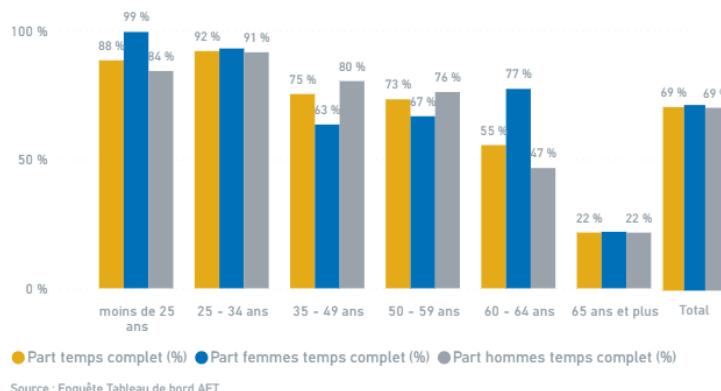
Evolution de la part des effectifs à temps complet par secteur



Dans la Branche, en 2024, 93% des salariés sont à temps complet, idem qu'en 2023. Le travail à temps complet est la norme dans la plupart des secteurs de la Branche et est plus élevé que dans l'économie globale (17,4% des salariés en France travaillent à temps partiel). Cependant, dans le transport routier de voyageurs, sept salariés sur dix travaillent à temps complet. Cette proportion est en hausse par rapport à l'année précédente (61% en 2023).

Part des effectifs à temps complet dans le Transport routier de voyageurs

Par tranche d'âge et selon le sexe



Dans le transport routier de voyageurs, en 2024, 70% des femmes travaillent à temps complet tandis que les hommes sont à 69%.

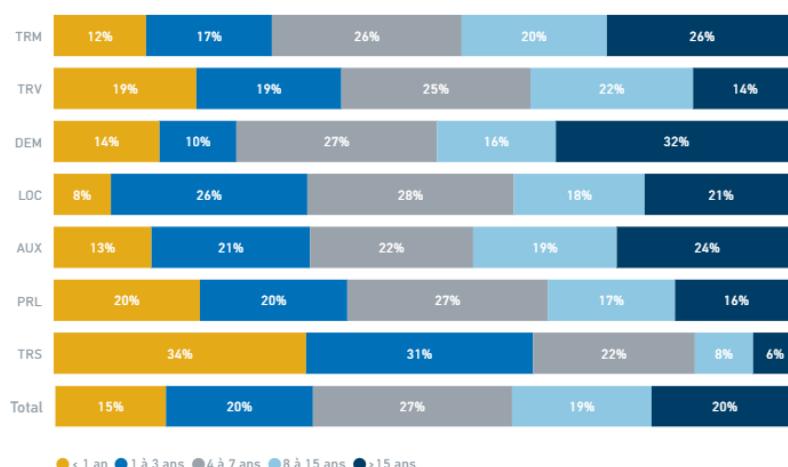
Les femmes sont principalement à temps plein quand elles ont moins de 34 ans :

- Moins de 25 ans, elles sont 99% à temps plein.
- 91% entre 25 et 34 ans.

La part des effectifs à temps complet décroît graduellement avec l'âge : elles ne sont que 63% entre 35 et 49 ans, 67% entre 50 et 59 ans et 77% entre 60 et 64 ans et seulement 22% après 65 ans.

L'ancienneté moyenne est proche de **9** ans au sein du même établissement

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement



39% des salariés de la Branche travaillent dans le même établissement depuis plus de huit ans. 40% des salariés du secteur des prestataires logistiques ont moins de quatre ans d'ancienneté et 65% des salariés du secteur dans le transport sanitaire ont moins de quatre ans d'ancienneté. Dans le déménagement, un quart des salariés justifie de plus de quinze années d'ancienneté.

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

Au 31 décembre	MAR (hors DEM)	DEM	TRV	TRS	TOTAL
2014	8.3	9.2	8.4	6.7	8.2
2019	9.5	10.9	6.7	7.5	9.0
2023	9.0	14.5	7.2	3.7	8.5
2024	9.6	13.4	7.2	4.1	8.9

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, en 2024, un salarié passe en moyenne près de 9 ans dans le même établissement. Cette ancienneté moyenne était de sept mois de moins il y a dix ans.

Ancienneté moyenne dans l'établissement par famille professionnelle (en années)

Famille professionnelle	Femme	Homme	TOTAL
Direction	22,0	24,1	23,8
Gestion	12,7	12,1	12,5
Ventes/Achats	10,5	10,0	10,3
Exploitation/transport	9,0	9,2	9,1
Logistique - Manutention - Magasinage	8,5	8,0	8,1
Conduite	4,7	8,2	7,9
Maintenance des véhicules et entretien des matériels	9,2	11,3	11,2
Interprofessionnel	12,2	6,9	9,8
TOTAL	9,0	8,9	8,9

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Comme l'année précédente, l'ancienneté des hommes dans le même établissement de la Branche est légèrement inférieure à celle des femmes (8 ans et 9 mois en moyenne pour un homme contre 9 ans pour une femme). L'ancienneté moyenne la plus élevée s'observe pour la famille professionnelle direction avec une moyenne proche de 24 ans d'ancienneté, suivie par les métiers de la gestion avec 12 ans et 6 mois d'ancienneté en moyenne et vente/achats avec 10 ans et 3 mois. Les salariés tendent à rester moins longtemps dans les métiers de la conduite (près de 8 ans) et logistique/manutention/magasinage (8 ans en moyenne).

Rémunération

Salaire moyen annuel par équivalent temps plein selon les secteurs d'activité

Salaire moyen brut

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Hommes	33 969 €	34 608 €	31 965 €	35 451 €	41 854 €	37 101 €	30 497 €	35 031 €
Femmes	34 958 €	34 065 €	33 524 €	36 450 €	42 212 €	33 974 €	29 885 €	35 899 €
Ensemble	34 077 €	34 485 €	32 162 €	35 543 €	41 967 €	35 894 €	30 264 €	35 193 €

Salaire moyen net

Hommes	26 200 €	26 256 €	24 903 €	27 422 €	31 630 €	28 430 €	24 068 €	26 919 €
Femmes	26 693 €	25 859 €	25 920 €	28 121 €	31 623 €	26 035 €	23 517 €	27 350 €
Ensemble	26 254 €	26 166 €	25 031 €	27 486 €	31 628 €	27 505 €	23 859 €	26 999 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunérations, des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

En 2023, un salarié de la Branche a perçu, en moyenne, une rémunération annuelle brute en équivalent temps plein de 35 193 € et nette de 26 999 €. Ce sont respectivement des hausses de près de 6% et 5%. Ce sont les salariés des secteurs du transport routier de marchandises et des auxiliaires de transport qui enregistrent les plus fortes progressions de rémunération moyenne brute en équivalent temps plein (respectivement + 7,8% et +7,2%).

En équivalent temps plein, on observe une rémunération moyenne nette des femmes supérieure de 2,5% à celle des hommes au sein de la Branche, du fait que la proportion de salariés ayant le statut de technicien/agent de maîtrise ou cadre est plus élevée parmi les femmes.

Salaire brut moyen par Professions et Catégories Sociales (PCS)

PCS	Femmes	Hommes	Ensemble
Conduite			
526E-Ambulanciers	29 239 €	29 966 €	29 715 €
641A-Conducteurs routiers et grands routiers	31 126 €	33 839 €	33 756 €
641B-Conducteurs de véhicule routier de transport en commun	31 622 €	33 327 €	33 027 €
643A-Conducteurs livreurs, coursiers	25 742 €	26 728 €	26 659 €
Exploitation			
389A-Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	59 589 €	67 684 €	65 621 €
466B-Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	41 242 €	44 018 €	42 577 €
466C-Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	41 889 €	43 234 €	42 841 €
546C-Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	32 804 €	36 411 €	34 326 €
655A-Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	31 781 €	33 792 €	33 417 €
676D-Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	28 514 €	30 184 €	30 042 €
Logistique-manutention-magasinage			
487A-Responsables d'entrepôt, de magasinage	40 562 €	42 406 €	41 944 €
487B-Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	41 163 €	41 342 €	41 313 €
652A-Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots éléveurs, caristes	29 998 €	30 947 €	30 815 €
653A-Magasiniers qualifiés	28 723 €	30 830 €	30 475 €
676A-Manutentionnaires non qualifiés	27 292 €	29 687 €	29 342 €
676B-Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	28 933 €	28 041 €	28 046 €
676C-Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	30 871 €	31 958 €	31 489 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales (nomenclature INSEE) sont ici données sur le périmètre des entreprises qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Parmi les professions « cœur de métier du transport et de la logistique », ce sont les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports qui ont les rémunérations les plus élevées : 65 621 € brut par an en moyenne pour un équivalent temps plein. Parmi les métiers de la conduite, ce sont les conducteurs routiers et grands routiers qui sont les mieux rémunérés (33 756 € brut annuel en moyenne) mais ils effectuent un nombre d'heures conséquent et les conducteurs de véhicule routier de transport en commun (33 027 € brut annuel en moyenne).

Salaire horaire net moyen en euros, par sexe et catégorie Socioprofessionnelle

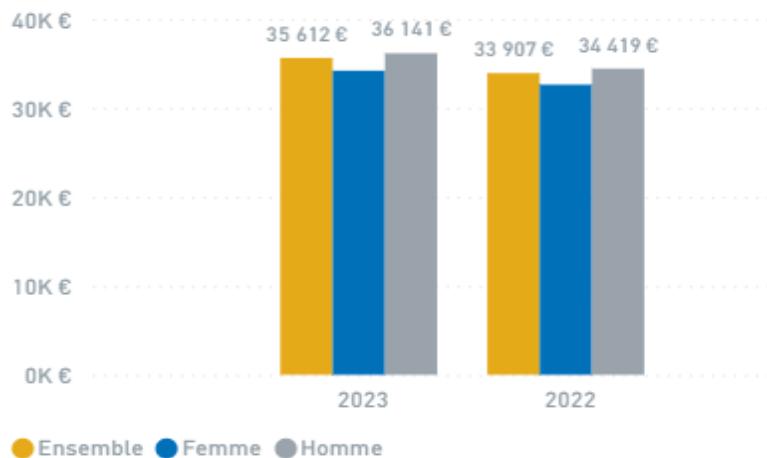
Données au 31 décembre 2023 - Auvergne-Rhône-Alpes

Activité	3-Cadres et professions intellectuelles supérieures	4-Professions Intermédiaires	5-Employés	6QN-Ouvriers Non Qualifiés	6Q-Ouvriers Qualifiés
TRM					
Ensemble	23,40	16,32	13,44	12,19	12,50
Femmes	22,46	15,81	12,65	12,01	11,64
Hommes	23,72	16,57	14,59	12,21	12,53
TRV					
Ensemble	24,81	17,48	14,23	12,99	13,46
Femmes	24,00	16,55	14,02	11,85	12,92
Hommes	25,19	18,20	14,77	13,19	13,57
DEM					
Ensemble	21,98	15,71	12,53	11,41	12,55
Femmes	20,34	16,34	12,25	11,10	12,39
Hommes	22,45	15,50	13,87	11,41	12,55
LOC					
Ensemble	26,24	16,88	13,29	12,90	13,07
Femmes	22,39	16,17	12,78	13,22	12,19
Hommes	27,54	17,21	14,56	12,89	13,10
AUX					
Ensemble	29,08	17,16	14,47	12,48	12,65
Femmes	25,85	16,94	14,11	12,32	11,95
Hommes	30,94	17,33	15,05	12,54	12,70
PRL					
Ensemble	26,76	16,04	13,56	13,12	12,37
Femmes	22,44	15,67	13,45	13,01	11,98
Hommes	28,55	16,25	13,81	13,23	12,50
TRS					
Ensemble	18,86	16,00	11,86	11,65	12,02
Femmes	19,50	15,96	11,75	9,92	12,06
Hommes	18,51	16,08	11,93	12,97	12,01
Ensemble					
Ensemble	25,84	16,66	12,98	12,51	12,65
Femmes	23,96	16,32	12,81	12,71	12,15
Hommes	26,66	16,86	13,17	12,43	12,69

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les statistiques de salaire horaire net moyen nous enseignent que les ouvriers qualifiés et non qualifiés ont les rémunérations horaires les plus faibles : dans le transport routier de marchandises, ils gagnent en moyenne respectivement 12,50 € et 12,19 € net de l'heure. Les hommes cadres du secteur des auxiliaires de transport perçoivent la plus forte rémunération nette horaire (30,94 € en moyenne).

Evolution du salaire brut moyen annuel par sexe (en €)



Source : Insee, base Tous salariés 2023

Le salaire brut moyen annuel connaît une croissance de 5% observée en 2023. Les hommes et les femmes ont respectivement vu une augmentation de leur rémunération brute moyenne annuelle de 5% et 4,8%.

Salaire brut moyen par contrat de travail

CDI

Sexe	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Ensemble
Homme	34 139 €	34 933 €	33 565 €	35 540 €	41 950 €	37 321 €	30 649 €	35 261 €
Femme	35 308 €	34 455 €	34 142 €	36 760 €	42 549 €	34 305 €	29 978 €	36 305 €
Ensemble	34 266 €	34 822 €	33 650 €	35 652 €	42 139 €	36 164 €	30 393 €	35 455 €

CDD

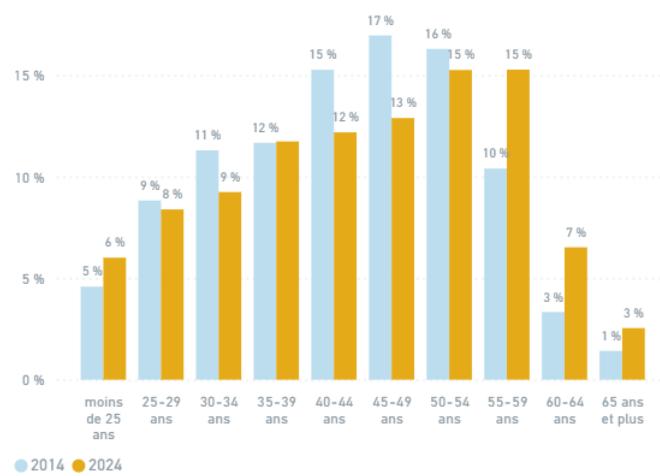
Homme	27 658 €	31 648 €	25 805 €	28 348 €	29 803 €	29 942 €	26 848 €	28 172 €
Femme	27 794 €	29 981 €	24 334 €	27 213 €	30 855 €	28 583 €	26 813 €	28 396 €
Ensemble	27 675 €	31 264 €	25 751 €	28 217 €	30 154 €	29 378 €	26 835 €	28 216 €

Source : Insee, base Tous salariés 2023

Les salariés en CDI dans la Branche ont une rémunération brute moyenne annuelle 1,25 fois supérieure à celle des CDD.

Démographie

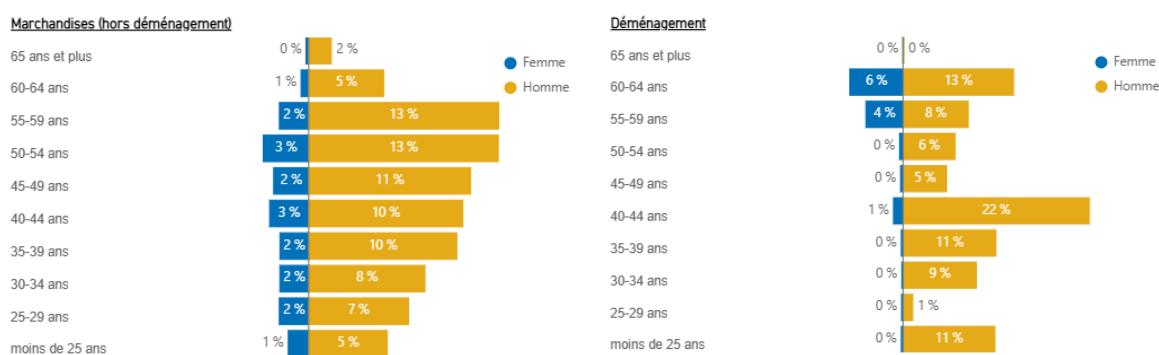
Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête Tableau de bord AFT

La comparaison à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la Branche met en évidence depuis plusieurs années un glissement des effectifs vers les tranches d'âges supérieures. Si la répartition des salariés de moins de 45 ans en 2024 est relativement semblable à celle observée en 2014 (respectivement 47% et 52%), les différences sont plus marquées après 45 ans : les 45-55 ans représentent 28 % des salariés en 2024, contre 33 % en 2014, tandis que 10% des salariés ont plus de 60 ans en 2024, contre 4% en 2014.

Pyramide des âges en 2024 (ensemble des familles professionnelles)



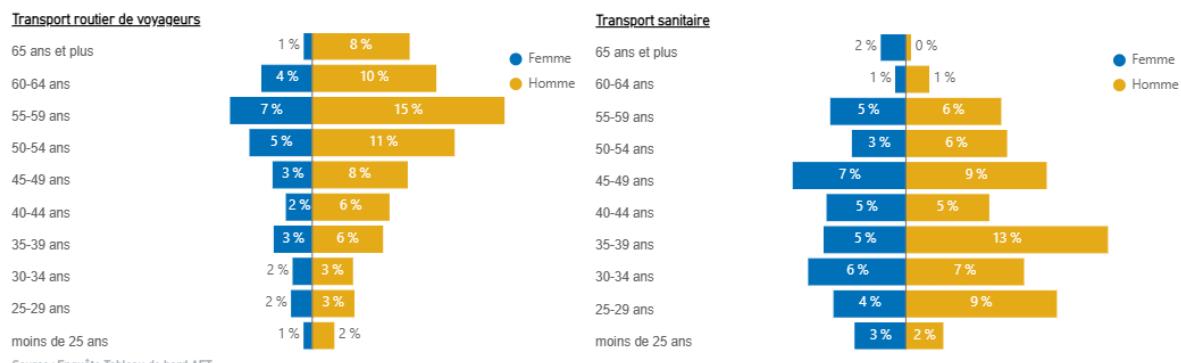
Les pyramides des âges permettent de mieux appréhender les caractéristiques démographiques des secteurs d'activités.

La pyramide des âges des effectifs des activités Marchandises confirme le vieillissement de sa population salariée (64% des salariés ont 40 ans et plus ; 38% ont 50 ans et plus).

Les tranches d'âges [50-54 ans] et [55-59 ans] sont les plus denses, avec respectivement 16% et 15% des effectifs.

En 2024, comme en 2023, 25% des salariés de l'activité marchandises (hors déménagement) ont moins de 35 ans, et les plus de 55 ans représentent 23% des salariés de l'activité.

La proportion de salariés de moins de 35 ans est en hausse dans le déménagement (12% soit une augmentation de 4 points), tout comme la répartition des plus de 55 ans, en hausse en 2024, par rapport à 2023 (32% en 2024, contre 27% en 2023).



Source : Enquête Tableau de bord AFT

La pyramide des âges des effectifs du transport routier de voyageurs est une pyramide inversée, avec une base en pointe et un sommet très large. 13% des salariés ont moins de 35 ans dans le transport de voyageurs (stable) et 45% ont plus de 55 ans (+ 2 points).

Elle indique qu'une majorité de salariés (57%) a au moins 50 ans.

- 3 % des salariés ont moins de 25 ans
- 7 % ont moins de 30 ans
- 35 % des salariés ont entre 30 et 50 ans
- 25 % des salariés ont 60 ans et plus
- 11 % des salariés ont 65 ans et plus.

La pyramide des âges des salariés du transport routier sanitaire montre une dispersion des salariés dans les différentes classes d'âge et une mixité des effectifs. C'est le secteur le plus égalitaire dans sa répartition « homme/femme ».

Les femmes rassemblent plus de 40% des effectifs.

Globalement, hommes/femmes confondus, 50% des salariés ont moins de 40 ans.

- 18% des salariés ont moins de 30 ans
- La tranche d'âges [35-39 ans] est la plus dense, avec 20% des effectifs.
- 44% des salariés ont entre 30 et 50 ans.
- 2% ont plus de 60 ans
- 22% ont 50 ans et plus.

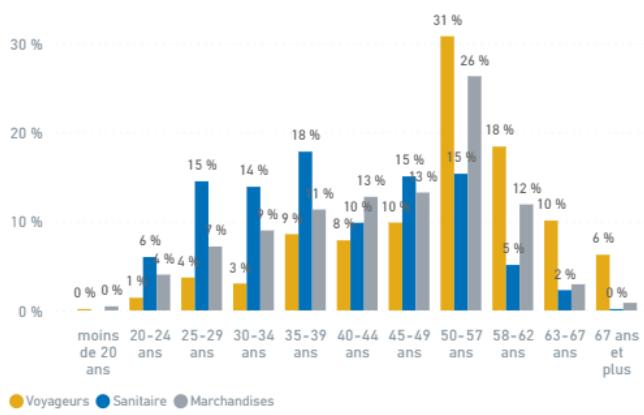
Estimation des effectifs en conduite par tranche d'âge

Catégories d'âge	Marchandises	Sanitaire	Voyageurs	Total
moins de 20 ans	188		1	189
20-24 ans	1 669	342	139	2 150
25-29 ans	2 981	827	363	4 171
30-34 ans	3 729	792	297	4 819
35-39 ans	4 706	1 017	843	6 566
40-44 ans	5 299	562	774	6 635
45-49 ans	5 500	859	970	7 329
50-57 ans	10 923	876	3 028	14 827
58-62 ans	4 944	291	1 810	7 045
63-67 ans	1 221	130	992	2 343
67 ans et plus	355	6	615	976
Total	41 513	5 702	9 832	57 048

Source : Enquête Tableau de bord AFT

En moyenne, les salariés sont âgés de **44 ans** et demi

Structure par âge dans la conduite



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Seulement 4% du personnel roulant de la Branche a moins de 25 ans et 11% moins de 30 ans. Les salariés de la famille professionnelle de la conduite de moins de 30 ans représentent 11% des conducteurs de l'activité marchandises et 20% du personnel roulant du transport sanitaire. Pour le transport de voyageurs, la répartition des conducteurs de moins de 25 et 30 ans (1% et 5%) est la même en 2024 qu'en 2023. Toutefois, les conducteurs de plus de 50 ans sont davantage puisqu'ils représentent 65% des conducteurs du transport de voyageurs (+ 3 points). Cette situation est en partie liée aux conditions d'entrée dans ces métiers, qui étaient encore récemment encadrées par des textes réglementaires qui prévoient un âge d'entrée minimum.

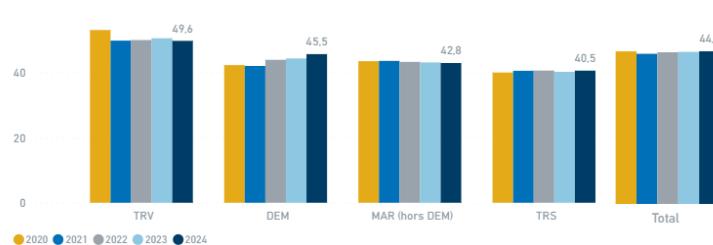
Ainsi, pour le transport sanitaire, les candidats au Diplôme d'État d'Ambulancier ne peuvent pas intégrer la formation tant qu'ils sont soumis au permis probatoire : le permis B doit être obtenu depuis au moins 3 ans, ou 2 ans en cas de conduite accompagnée.

Pour le transport routier de marchandises, l'accès au métier est possible à partir de 18 ans par une qualification initiale, via les titres professionnels délivrés par le ministre du Travail (titres professionnels de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur ou sur tous véhicules) et les diplômes de conducteur routier délivrés par le ministère de l'Éducation nationale (CAP CRM et BAC pro CTRM), tandis qu'avec une qualification initiale accélérée, la FIMO (Formation initiale minimale obligatoire), il est nécessaire d'avoir au moins 21 ans pour conduire des véhicules lourds du transport de marchandises. Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs, jusqu'en 2021, un âge minimum de 23 ans était requis à l'issue d'une FIMO (ou 21 ans en cas d'affectation sur un service régulier national de moins de 50 km), et de 21 ans à l'issue d'une qualification initiale (en l'occurrence via le titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route).

Cependant, un décret du 2 mai 2021 est venu abaisser l'âge minimal pour la conduite de certains véhicules lourds de transport en commun par des personnes ayant bénéficié d'une formation longue de plus de 280 heures (titre professionnel ou CAP). La conduite peut donc désormais s'effectuer dès l'âge de 18 ans sur le territoire national à condition que le véhicule circule sans passager ou que le conducteur exécute des services réguliers dont le parcours de ligne ne dépasse pas 50 km, et dès l'âge de 20 ans pour les véhicules des catégories D ou DE conduits sur le territoire national.

En outre, un arrêté du 12 mars 2023 a créé un CAP Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar dont les premières sessions d'examen se sont déroulées en 2024.

Age moyen par secteur (ensemble des familles professionnelles)



Source : Enquête Tableau de bord AFT

L'âge moyen des salariés de la Branche est de 44 ans et demi en 2024, stable depuis quelques années. Il est plus élevé dans le transport de voyageurs, avoisinant 50 ans, mais reste également stable. L'âge moyen le plus faible est dans le transport sanitaire (40 ans et demi en moyenne).]

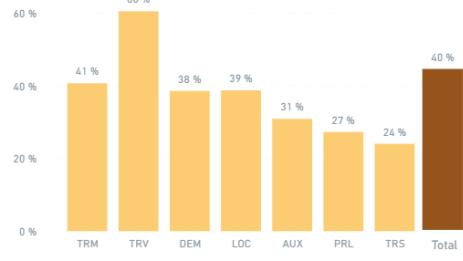
Indicateurs démographiques

Taux de relève



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Taux de renouvellement



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans. Lorsque cet indicateur est inférieur à 1, ce qui est le cas pour tous les secteurs de la Branche, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50 ans.

Au global dans la Branche, le taux de relève est de 0,36 ce qui signifie que les plus de 50 ans sont quasiment 3 fois plus nombreux que les moins de 30 ans, avec des disparités selon les secteurs. En effet, les plus de 50 ans sont 1,2 fois plus nombreux dans le secteur des prestataires logistiques que les moins de 30 ans, et 8 fois plus nombreux dans le transport routier de voyageurs.

Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés. Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les douze à quatorze années à venir.

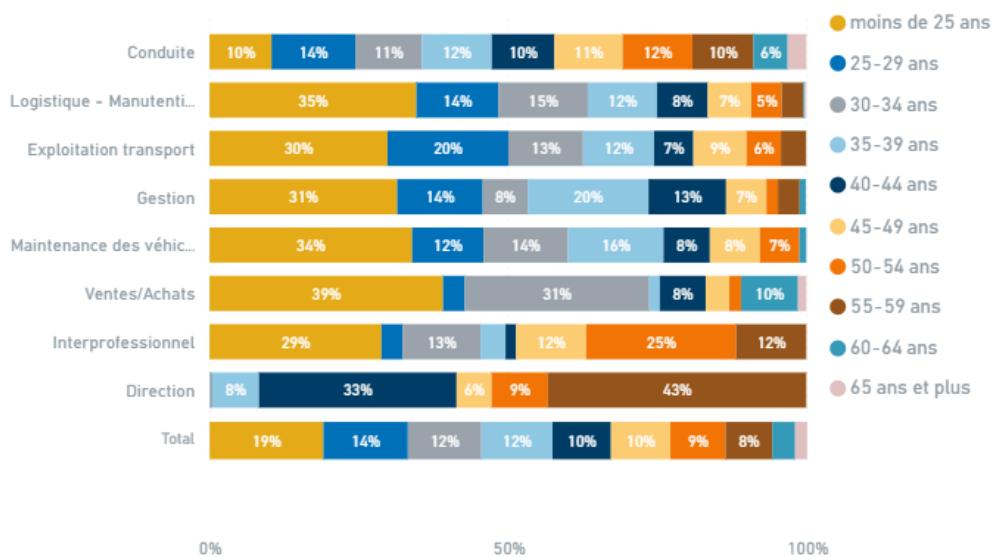
La proportion de salariés de plus de 50 ans (40%) augmente légèrement dans la Branche (+ 1 point) par rapport à 2023. Ce ratio est stable dans le transport routier de marchandises (41%) et dans le déménagement (38%). Il a augmenté de 3 points dans le transport de voyageurs (60%) et de 4 points dans le transport sanitaire (24%).

La proportion des plus de 50 ans est en baisse chez les prestataires logistiques en 2024 (27% après 33% en 2023).

Mouvements de main-d'œuvre

73% des embauches sont en CDI

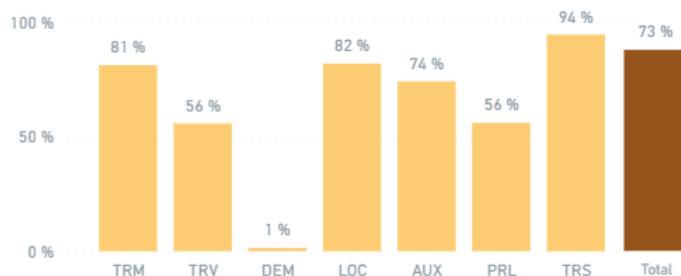
Embauches par âge et famille professionnelle



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, en 2024, 33% des recrues ont moins de 30 ans tandis que 23% ont plus de 50 ans. Les moins de 30 ans représentent 24% des recrues de la famille professionnelle de la conduite. En direction, 43% des embauches concernent des personnes de 55 ans et plus. Toutes les autres familles professionnelles ont au moins 40% (sauf la famille interprofessionnelles) (et jusqu'à 50% pour l'exploitation transport) de recrues de moins de 30 ans.

Part des embauches en CDI par secteur d'activité

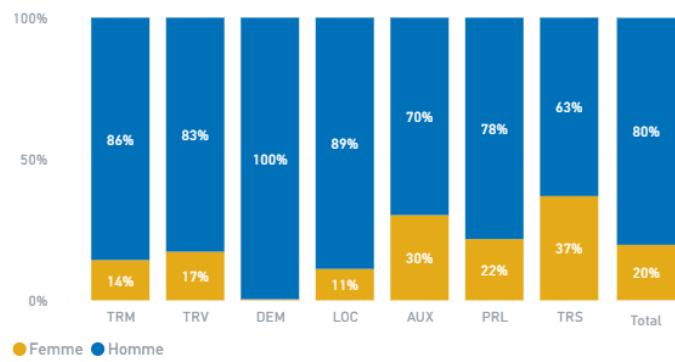


Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, 73% des embauches de la Branche font l'objet d'un CDI, soit un recul de 1 point par rapport à l'année précédente. Les secteurs du transport de marchandises, de la location et du transport sanitaire enregistrent la plus grande proportion d'embauches en CDI, avec respectivement 81%, 82% et 94 % des recrues sous ce statut. Dans le transport routier de voyageurs, la part des embauches en CDI enregistre un recul de 23 points par rapport à 2023.

4% des embauches sont des créations d'emploi

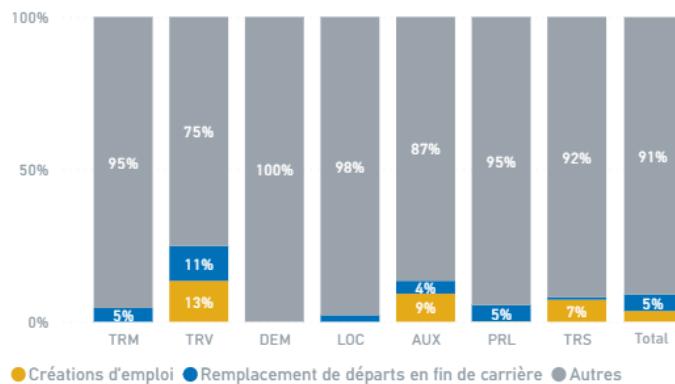
Embauche par sexe et activité



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans la Branche, 20% des recrutements sont des femmes en 2024, un chiffre qui reste stable par rapport à l'année précédente. Les femmes représentent toutefois 37% des embauches du transport sanitaire, 30% des embauches chez les auxiliaires, 22% des embauches des prestataires logistiques et 17% de celles du transport routier de voyageurs.

Répartition des embauches



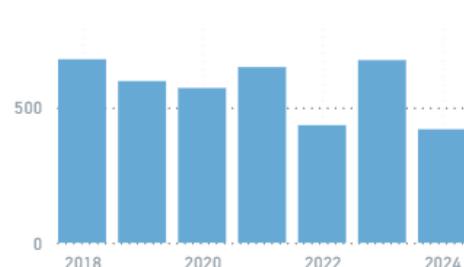
Source : Enquête Tableau de bord AFT

En 2024, seulement 3,5% des embauches sont destinées à accroître les capacités de production par création d'emploi. Ces créations sont plus importantes que les deux dernières années (1% en 2023 et 2% en 2022). Cependant certains secteurs bénéficient de parts de création d'emploi importantes comme les auxiliaires (9% de créations d'emploi parmi les embauches), le transport de voyageurs (13%) et le transport sanitaire (7%).

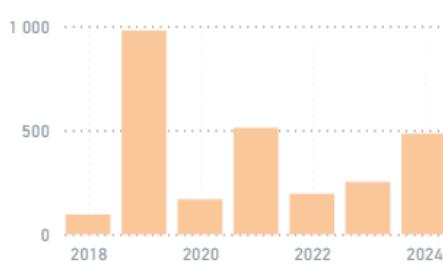
En outre, en 2024, 91% des embauches sont le fait de remplacements pour autres motifs que la retraite (démission, fin de CDD, rupture conventionnelle).

Evolution des départs en fin de carrière par secteur

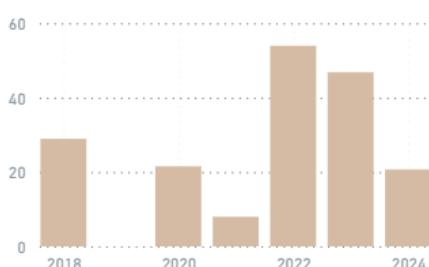
TRM



TRV



TRS



Les départs en fin de carrière au niveau de l'ensemble de la Branche sont constitués de la somme des départs en retraite et des congés de fin d'activité. Après avoir observé une baisse des départs en fin de carrière en 2024 dans le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire, une augmentation de 51% est constatée dans le transport routier de voyageurs. Dans le transport routier de marchandises, on dénombre plus de 420 nouveaux départs en fin de carrière en 2024, contre plus de 480 dans le transport routier de voyageurs.

Evolution des départs en Congé de Fin d'Activité (CFA)

Année AGEFCFA FONGECFA

Année	AGEFCFA	FONGECFA
2023	10	279
2024	3	156

Source : FONGECFA-Transport & AGEFCFA-Voyageurs

Le Congé de Fin d'Activité (CFA) permet à des conducteurs de transport routier de marchandises ou de voyageurs, conducteurs du secteur du déménagement et convoyeurs de fonds, employés dans les entreprises du champ de la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires de transport, de cesser leur activité professionnelle jusqu'à cinq ans avant l'ouverture de leur droit à la retraite.

Le CFA a été mis en place pour le transport de marchandises et le secteur du déménagement par les accords de branche du 28 mars et 11 avril 1997. Il a été étendu aux convoyeurs de fonds par les accords du 23 juin 1997 et du 24 mars 1998. Le CFA a été mis en place par l'accord du 2 avril 1998 pour le transport routier de voyageurs.

Nombre de bénéficiaires

TRM

1 441

dont transports de fonds

39

TRV

73

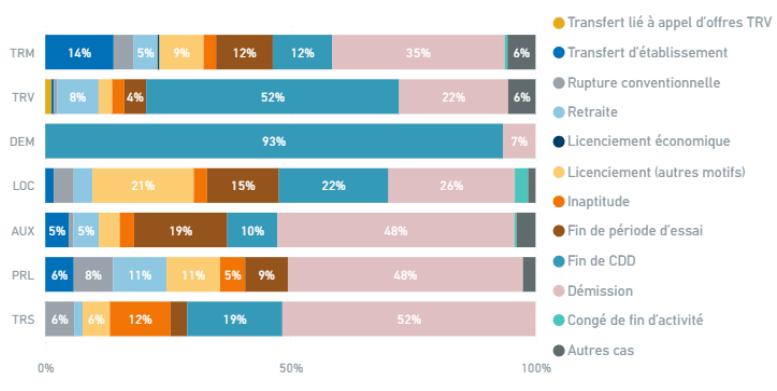
Source : FONGEFCA-Transport & AGEFCA-Voyageurs

Le recul progressif de l'âge de la retraite a exigé une adaptation du dispositif de CFA. Les accords entre partenaires sociaux du 30 mai 2011 puis du 14 mars 2014 ont ainsi visé à préserver l'équilibre du CFA en adaptant certains critères d'accès. En outre, à la suite de l'adoption de la réforme des retraites qui décale l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans, les partenaires sociaux ont signé un accord le 16 juin 2023 pour adapter le CFA aux nouvelles dispositions légales.

En 2024, dans le transport de marchandises, on dénombre une baisse du nombre de bénéficiaires du CFA (1 441 contre 1 449 en 2023). Il n'y a que le transport de fonds qui enregistre davantage de bénéficiaires : 39 au lieu de 36 en 2023. Dans le transport de voyageurs, on observe un recul du nombre de bénéficiaires, lesquels sont 73 au 31 décembre 2024 alors qu'ils étaient 80 en 2023.

Toute cessation d'activité d'un salarié dans les conditions prévues par l'accord relatif au CFA doit donner lieu, dans l'entreprise qui employait le bénéficiaire du CFA, à l'embauche d'un salarié cotisant au dispositif CFA, dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein. Cette embauche doit intervenir au plus tard dans les 3 mois suivant la date de départ effectif de l'entreprise du bénéficiaire du CFA et peut intervenir, au plus tôt, dans un délai de 3 mois avant la date de départ effectif de ladite entreprise.

Répartition des flux de départs de l'établissement par motif et secteur



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Les principales causes de départs des établissements de la Branche sont les démissions, suivies des fins de CDD.

Dans le déménagement et le transport routier de voyageurs, les fins de CDD sont cependant plus nombreuses que les démissions (respectivement 93% et 52%).

Taux de rotation par secteur

Activité	2019	2023	2024
MAR	20 %	17 %	17 %
TRS	9 %	29 %	29 %
TRV	47 %	23 %	41 %
Total	23 %	18 %	21 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Le taux de rotation de la main-d'œuvre (ou turnover) est calculé comme la moyenne des taux d'entrée et de sortie divisé par l'effectif. Un taux de rotation de 0% signifie qu'il n'y a eu ni départ ni arrivée au cours de l'année. Un taux de 100% signifie, en revanche, que l'intégralité des postes a été renouvelée.

En 2024, dans la Branche, on observe un taux de rotation de 21%, soit une baisse de 3 points par rapport à 2023. Cette baisse est caractérisée par une stabilité du taux de rotation dans les secteurs du transport routier de marchandises et du transport sanitaire. En revanche, le taux de rotation dans le secteur du transport routier de voyageurs a quasiment doublé en un an (41% en 2024 contre 23% en 2023). 4 salariés sur 10 ont dû être remplacés dans le transport routier de voyageurs.]

Intérim

23 % des établissements ont recours à l'intérim

Etablissements déclarant avoir eu recours à l'intérim

Année Secteur d'activité	2024 Recours intérim	Part établissements %
Auxiliaires de transport	173	25 %
Déménagement	54	30 %
Location	13	17 %
Prestataires logistiques	25	13 %
Transport routier de marchandises	678	26 %
Transport routier de voyageurs	47	25 %
Transport sanitaire	0	0 %
Total	990	23 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Après une baisse amorcée en 2023 du nombre d'établissements déclarant avoir recours à l'intérim, on observe une légère augmentation en 2024 : la proportion passe de 19% à 23% (66 établissements de plus). Nous n'avons pas retrouvé le niveau de 2019 qui était de 36% avec un nombre d'établissements ayant recours à l'intérim égal à presque 1 300. On remarque en particulier une hausse dans le transport de marchandises où le nombre d'établissements utilisant l'intérim passe de 19% à 25%, alors que le transport routier de voyageurs utilise moins l'intérim en 2024 qu'en 2023 (moins 8%).

Evolution du nombre d'intérimaires par secteur (en équivalents temps plein)

Année Secteur d'activité	2023 Nombre d'intérimaires	2024 Nombre d'intérimaires	Taux d'évolution
AUX	3 313	3 113	-6 %
DEM	35	32	-11 %
LOC	178	170	-5 %
PRL	2 421	2 394	-1 %
TRM	3 113	2 951	-5 %
TRS	10	11	4 %
TRV	250	237	-5 %
Total	9 320	8 907	-4 %

Source : Déclarations Sociales Nominatives (DSN), traitement Dares
Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre d'intérimaires en équivalent temps plein dans la Branche a, quant à lui, baissé de 4%. Les secteurs ayant eu recours le plus à des intérimaires sont les auxiliaires de transport, le transport de marchandises et les prestataires logistiques. Néanmoins, pour ces trois secteurs, le nombre d'intérimaires a baissé en 2024 de 1% à 6%.

Marché du travail

Environ **9 350** offres d'emploi dans la Branche d'emploi

> Offres et demandes d'emploi

Les données présentées dans cette rubrique proviennent exclusivement de France Travail. Elles sont donc exhaustives en ce qui concerne les demandes d'emploi, mais partielles pour les offres d'emploi.

Evolution des offres d'emploi par secteur (ensemble des codes ROME)

Code NAF Rév.2	Libellé	2022	2023	2024
4939A	Transports routiers réguliers de voyageurs	1 650	1 660	1 850
4939B	Autres transports routiers de voyageurs	770	840	760
4941A	Transports routiers de fret interurbains	2 700	1 990	1 750
4941B	Transports routiers de fret de proximité	2 360	1 960	1 550
4941C	Location de camions avec chauffeur	350	330	510
4942Z	Déménagement	160	110	90
5210B	Entreposage et stockage non frigorifique	282	219	167
5229A	Messagerie, fret express	330	280	160
5229B	Affrètement et organisation des transports	861	580	706
5320Z	Autres activités de poste et de courrier	300	250	560
7712Z	Location et location-bail de camions	18	27	18
8010Z	Activités de sécurité privée	356	336	279
8690A	Ambulances	1 190	1 210	950
Total		11 327	9 792	9 350

Part de la Branche (CCNTR) par rapport au marché du travail | 1,90 % | 1,65 % | 1,80 %

Source : France Travail - Exploitation AFT.

Le volume des offres d'emploi déposées par les entreprises de la Branche à France Travail connaît une baisse depuis deux ans. En effet, en 2022, le nombre d'offres dépassait les 11 000. Depuis 2023, les offres d'emploi déposées sont au nombre de près de 9 800 en 2023 et 9 350 en 2024. On observe, en particulier, une diminution du nombre d'offres déposées par les entreprises des secteurs des transports routiers de fret interurbains et fret de proximité et du secteur du déménagement. Les offres ont, également, diminué dans le transport sanitaire. En revanche, les offres déposées ont continué d'augmenter dans le transport routier de voyageurs, la location et les autres activités de poste et de courrier.

Répartition des offres par emploi (code ROME) en Auvergne-Rhône-Alpes

Codes ROME V-4	Libellé	Nombre d'offres diffusées	Part des offres déposées par la Branche	Taux d'évolution des offres diffusées
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	180		0 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	9 690	0 %	-16 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	1 060	74 %	-17 %
N1101	Cariste	16 190	1 %	-16 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	390	21 %	-71 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	30 750	1 %	-12 %
N1105	Manutentionnaire	10 340	2 %	-23 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	1 290	7 %	13 %
N1202	Employé / Employée de transit	1 020	5 %	-10 %
N1301	Responsable logistique	5 110	0 %	-12 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	680	1 %	-30 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	11 490	1 %	-11 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	19 270	11 %	-14 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	530	30 %	29 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	5 600	37 %	21 %
N4104	Courrier / Coursière	460	2 %	-15 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	6 560	19 %	-8 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	1 510	2 %	17 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	250	0 %	317 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	2 300	8 %	-6 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	480	21 %	30 %
Total		125 150	6 %	-13 %

Source : France Travail – Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

Au niveau des professions « cœur de métier » du transport et de la logistique, le volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail (les offres diffusées regroupent les offres collectées directement par France Travail et les offres transmises par des sites partenaires), et émises par les entreprises de l'ensemble de l'économie française, a diminué de 13% en 2024 passant à 125 150. 6% de ces offres ont été déposées par des entreprises de la Branche (comme en 2023) et 39% de ces offres concernent les métiers de la conduite et 60 % sur les métiers de la logistique.

Répartition des offres selon la nature et la durée du contrat (tous secteurs, y compris

Compte propre et intérim)

Codes ROME V-4	Libellé	Part des offres en CDI	Part des offres < 1 mois (CDD, intérim)
▲			
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	33 %	39 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	22 %	70 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	83 %	6 %
N1101	Cariste	15 %	83 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	41 %	51 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	33 %	62 %
N1105	Manutentionnaire	14 %	83 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	79 %	17 %
N1202	Employé / Employée de transit	80 %	15 %
N1301	Responsable logistique	78 %	16 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	85 %	12 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	56 %	36 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	37 %	59 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	62 %	21 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	51 %	39 %
N4104	Courier / Coursière	37 %	50 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	51 %	33 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	71 %	21 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	96 %	0 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des tr...	67 %	27 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	77 %	10 %
Total		38 %	56 %
Total marché du travail France		61 %	27 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

En 2024, 27% des offres diffusées par France Travail pour les professions cœur de métier du transport et de la logistique correspondent à des contrats de moins d'un mois (-2 points par rapport à 2023), alors que ces types de contrats ne représentent qu'un quart des offres diffusées globalement par France Travail pour l'ensemble des domaines professionnels de l'économie. Certains métiers y sont confrontés davantage que d'autres : les métiers d'agents de conditionnement, de caristes ou de manutention cumulent respectivement 70% et 83% d'offres de courte durée.

La part des offres en CDI est stabilisé depuis 2023 : les contrats à durée indéterminée représentent, en 2023, 38% des offres pour les professions cœur de métier du transport et de la logistique.

Plusieurs secteurs font figure d'exception, avec une proportion d'offres d'emploi en CDI sur ces métiers qui importante : 96% pour les responsables d'exploitation transport routier de personnes, 85% pour les responsables d'entrepôts logistiques, 83% les ambulanciers et 80% pour les employés de transit.

59 350 demandeurs d'emploi se positionnent sur un des métiers du transport routier et de la logistique

Evolution des demandes d'emploi en stock

Codes ROME V-4	Libellé	Nombre de demandeurs en stock au 31/12/2024
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	310
H3302	Agent / Agente de conditionnement	9 330
J1305	Ambulancier / Ambulancière	1 020
N1101	Cariste	7 500
N1102	Déménageur / Déménageuse	210
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	12 330
N1105	Manutentionnaire	5 780
N1201	Affréteur / Affréteuse	170
N1202	Employé / Employée de transit	80
N1301	Responsable logistique	1 430
N1302	Responsable entrepôt logistique	90
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	1 580
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	7 090
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	340
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	1 640
N4104	Coursier / Coursière	320
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	9 430
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	190
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	40
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	390
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	80
TOTAL ROME TRANSPORT ROUTIER ET LOGISTIQUE		59 350

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

Les demandes en stock désignent l'ensemble des demandeurs d'emploi comptabilisés en fin d'année de catégorie A, B et C, c'est-à-dire tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Tandis que les offres d'emploi se replient, le nombre de demandeurs d'emplois en stock au 31 décembre 2024, positionnés sur les professions « cœur de métier » du transport et de la logistique, est de près de 60 000 en Auvergne-Rhône-Alpes.

On observe notamment une hausse de 14% du nombre de demandeurs d'emploi recherchant un poste dans la conduite de transport de particuliers.

64% de ces personnes recherchent un emploi dans la logistique. Plus de la moitié des personnes recherchant un emploi dans les professions du transport et de la logistique se concentrent sur les métiers d'opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage (25%), de magasinage et préparation de commandes (33%) et de conduite et livraison par tournées sur courte distance (16%).

Répartition des demandeurs d'emploi selon l'âge et le sexe

Codes ROME V-4	Libellé	Part des femmes	Part des -25 ans	Part des +50 ans
G1201	Guide-accompagnateur / Guide-accompagnatrice	54 %	8 %	31 %
H3302	Agent / Agente de conditionnement	55 %	13 %	33 %
J1305	Ambulancier / Ambulancière	35 %	10 %	18 %
N1101	Cariste	5 %	9 %	25 %
N1102	Déménageur / Déménageuse	0 %	14 %	20 %
N1103	Préparateur / Préparatrice de commandes	31 %	26 %	13 %
N1105	Manutentionnaire	9 %	20 %	18 %
N1201	Affréteur / Affréteuse	30 %	17 %	23 %
N1202	Employé / Employée de transit	60 %	14 %	11 %
N1301	Responsable logistique	28 %	5 %	30 %
N1302	Responsable entrepôt logistique	13 %	0 %	42 %
N1303	Approvisionneur / Approvisionneuse logistique	30 %	8 %	28 %
N4101	Conducteur / Conductrice de poids lourd	5 %	5 %	28 %
N4102	Conducteur / Conductrice de transport de particuliers	15 %	0 %	49 %
N4103	Conducteur / Conductrice de bus	15 %	3 %	44 %
N4104	Courrier / Courrière	20 %	16 %	28 %
N4105	Chauffeur-livreur / Chauffeuse-livreuse	8 %	15 %	21 %
N4201	Responsable d'agence transport routier de marchandises	19 %	5 %	36 %
N4202	Responsable d'exploitation transport routier de personnes	29 %	0 %	29 %
N4203	Agent / Agente d'intervention technique d'exploitation des transports routiers de marchandises	34 %	16 %	23 %
N4204	Agent / Agente d'exploitation transport routier de personnes	45 %	6 %	39 %
Total		22 %	14 %	24 %

Source : France Travail - Exploitation AFT. Les données sont présentées selon la nomenclature ROME V-4.

La part des femmes recherchant un emploi dans les métiers du transport et de la logistique a évolué passant de 18% à 22%. La part des moins de 25 ans parmi les demandeurs d'emploi positionnés sur les métiers du transport et de la logistique est minoritaire (14%), tandis que celle des plus de 50 ans (24%) est plus importante.

Les femmes sont majoritaires parmi les personnes recherchant un emploi d'employée de transit (60%), agent de conditionnement (55%) et guide-accompagnateur (54%).

Les moins de 25 ans sont peu représentés parmi les personnes à la recherche d'un emploi dans la conduite de poids lourd, contrairement aux plus de 50 ans : ces tranches d'âges concentrent respectivement 5%. Dans la conduite de bus : les moins de 25 ans sont également peu représentés (3%), contre 44% pour les plus de 50 ans.

72 préparations opérationnelles collectives à l'emploi ont été financées en 2024

> Dispositifs soutenus par la Branche pour la formation des demandeurs d'emploi

Préparations opérationnelles à l'Emploi (POE) collectives financées par OPCO Mobilités

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	48	0	0	0	0	48	10
Voyageurs	24	0	0	0	0	24	13
Total	72	0	0	0	0	72	11

Source : OPCO Mobilités

Les Préparations Opérationnelles à l'Emploi (POE) permettent depuis 2011 de former, avec notamment des financements France Travail, des demandeurs d'emploi préalablement à leur prise d'un poste en CDI ou en CDD d'au moins douze mois. D'une durée de 400 heures maximum, elles peuvent être utilisées pour une formation préqualifiante précédant un contrat de professionnalisation.

Le nombre de bénéficiaires de POE collectives diminue de moitié en 2024. 100 % d'entre eux bénéficient à la famille professionnelle de la conduite. Les bénéficiaires sont pour plus de la moitié dans des entreprises du secteur du transport de marchandises (66% des POE collectives).

Le taux de féminisation des bénéficiaires de POE collectives est en hausse. Il est le plus élevé en transport routier de voyageurs (13%).

Formation

Formations réalisées

Diplômes d'Etat délivrés

Famille professionnelle	Type	Diplôme	Nombre	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Conduite	BAC	Conducteur Transport Routier de Marchandises	140	93 %	NC	9 %
	CAP	Conducteur Agent d'Accueil en Autobus et Autocar	23	96 %	NC	8 %
		Déménageur sur VUL	5	100 %	0 %	NC
		Conducteur Livreur Marchandises	29	81 %	-6 %	11 %
Exploitation-gestion		Conducteur Routier Marchandises	338	97 %	14 %	7 %
	DEA	Diplôme d'Etat d'Ambulancier	383	97 %	64 %	NC
	BAC	Organisation Transport de Marchandises	130	69 %	NC	34 %
Maintenance	BTS	Gestion des Transports et Logistique Associée	210	70 %	2 %	20 %
	BAC	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	98	78 %	NC	5 %
Manutention-magasinage	BTS	Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	30	68 %	36 %	2 %
	BAC	Logistique	261	80 %	NC	19 %
	CAP	Opérateur/Opératrice Logistique	156	87 %	10 %	12 %

Source : Ministère de l'Éducation nationale et Ministère de la Santé et de la Prévention

NC : Non communiqué par région

En 2024, **1 803 diplômes d'Etat** ont été délivrés dans le secteur transport-logistique, toutes voies d'accès confondues, soit une **hausse de 10%** par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique notamment par la forte évolution des formations **DEA (Diplôme d'Etat d'ambulancier)** et du **BTS maintenance de véhicules**. Plus précisément, les formations d'ambulancier connaissent une progression de 64% du nombre de diplômés, passant de 233 à 383 en 2024. Le nombre de diplômés du CAP Conducteur Routier de Marchandises progresse de 14%, tandis que le nombre de diplômés du CAP Conducteur Livreur de Marchandises enregistre une diminution de 6%.

Les diplômes liés aux métiers de la **conduite** représentent 51% des certifications, avec un taux de réussite de 94% en moyenne. Le BAC Pro Conducteur Transport Routier n'a, quant à lui, pas progressé. La création du nouveau référentiel de formation CAP Conducteur Agent d'accueil en Autobus et Autocar en transport de voyageurs a permis de former 23 élèves dans les 4 lycées de la région proposant cette formation.

Les formations aux métiers de **l'exploitation-gestion** représentent 19% des diplômes délivrés, celles de **la manutention-magasinage** 23 % et celles de **la maintenance** 7 %. Le BTS Gestion des Transports et Logistique Associée a stagné avec 210 élèves. Le taux de féminisation est globalement de 13%, plus élevé à l'exploitation-gestion (27%) et en manutention-magasinage (19%).

Enfin, le nombre de diplômés issus de la formation « BTS Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier » enregistre une augmentation de 36%, alors que les effectifs en BAC Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier stagnent, avec 98 diplômes délivrés.

Le taux de réussite a augmenté de 11 points, passant de 76% en 2023 à 87% en 2024.

Titres professionnels délivrés

Titre professionnel	Nombre	Taux de réussite	Taux d'évolution	Taux de féminisation
Agent magasinier	7	100 %	- 56 %	14 %
Cariste d'entrepôt	17	81 %	- 45 %	5 %
Conducteur de transport en commun sur route	1 362	55 %	- 22 %	15 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 352	65 %	- 35 %	11 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	131	74 %	- 40 %	14 %
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	69	86 %	11 %	40 %
Exploitant en transport routier de marchandises	6	100 %	50 %	NC
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	38	63 %	73 %	32 %
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	0	0 %	- 100 %	100 %
Préparateur de commandes en entrepôt	242	82 %	- 35 %	19 %
Technicien en logistique d'entreposage	43	81 %	16 %	17 %
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	108	72 %	800 %	14 %
Total	3 375	62 %	- 28 %	14 %

Source : DGEFP

Près de **43 000 titres professionnels** en transport-logistique ont été délivrés au niveau national en 2024, soit une baisse de 10% par rapport à 2023.

En Auvergne-Rhône-Alpes, **3 375 titres** ont été délivrés en 2024, contre 4 686 l'année passée, soit une baisse de 28%.

Les titres professionnels qui préparent aux métiers de la famille « Conduite » représentent 86% des titres délivrés, contre 70% en 2023.

Le titre professionnel « Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur porteur » diminue de 35% en 2024, avec 1 352 titres délivrés, soit 726 de moins qu'en 2023. Il constitue 40% des titres délivrés dans la famille Conduite.

Le titre « Conducteur(trice) du transport routier de marchandises sur tous véhicules » enregistre une baisse de 40%, passant de 220 titres délivrés en 2023 à 131 en 2024. Il représente 4% des titres délivrés en Conduite.

Enfin, le titre « Conducteur(trice) de transport en commun sur route » diminue de 22%, après une forte progression en 2023. Au total, 1 362 titres ont été délivrés en 2024, soit 382 de moins que l'année précédente. Ce titre représente 40% des certifications délivrées pour la famille Conduite.

Le volume des titres d'opérateurs logistique diminue également : -56% en agent magasinier, -45% en cariste d'entrepôt, -35% en préparateur de commandes en entrepôt. A l'inverse, on observe une augmentation sur les titres dans la famille professionnelle « Direction-encadrement ».

5 titres ont été davantage délivrés en 2024 qu'en 2023 :

- TP conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger
- TP exploitant en transport routier de marchandises
- TP gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises
- TP technicien en logistique d'entreposage
- TP technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique

Le taux de réussite a chuté passant à 62%, contre 88% en 2023.



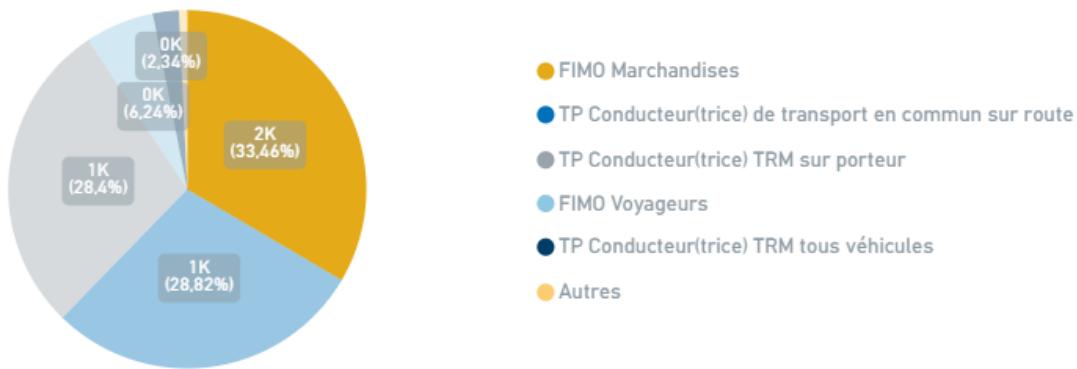
Soutien aux formations de conducteurs routiers par l'AFT

Nombre de stagiaires reçus aux formations obligatoires à la conduite

Secteur	FCO	FIMO	Passerelles
Marchandise	14 475	2 276	215
Voyageur	2 634	304	251

Source : Ministère des Transports

Répartition des bénéficiaires par formation



Source : AFT

4 918 formations d'accès au métier de conducteur routier ont été cofinancées en 2024 par l'AFT, après 5 736 en 2023, soit une baisse de 14%.

Les FIMO Marchandises représentent 34% des formations à la conduite de transport routier de marchandises ayant bénéficié d'un financement de l'AFT. Leur nombre est en hausse de 16% par rapport à 2023, alors que les titres professionnels de conducteur de transport routier de marchandises sur porteur et sur tous véhicules sont en baisse : (-22 % par rapport à 2023).

Le nombre de formations qualifiantes (titres professionnels) d'accès au métier de conducteur de transport de voyageurs cofinancées par l'AFT est en baisse également de 6% en 2024, et en parallèle, le nombre des FIMO Voyageurs progresse de 4% par rapport à 2023.

À noter : La catégorie « Autres » regroupe les nouveaux dispositifs financés par l'AFT (Permis C + FIMO + modules et Permis CE + modules) pour lesquels les effectifs formés restent très modestes.



Apprentissage

Répartition des effectifs en apprentissage, par famille professionnelle et activité

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	182	754	214	62	231	1 443	36
Transport sanitaire	106	7	0	0	1	114	40
Voyageurs	36	39	4	25	26	130	45
Total	324	800	218	87	258	1 687	37

Source : OPCO Mobilités

Fin 2024, 1 687 apprentis suivaient une formation au sein des écoles et centres de formation d'Apprentis (CFA) des organismes dispensateurs de formation de la Branche, AFTRAL et Promotrans, ou dans des établissements de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur soutenus par l'AFT, soit une hausse de 2% par rapport à 2023.

Dans la Branche des transports routiers et activités auxiliaires, nous notons :

- 20% de baisse du nombre d'apprentis dans les métiers de la conduite.
- 19% des apprentis sont formés sur les métiers de la conduite.
- 47% des apprentis sont formés sur les métiers de l'exploitation et de la gestion.
- 85% des apprentis sont formés en transport de marchandises
- Le taux de féminisation est stable à 37%, plus élevé dans le transport de voyageurs (45%).



Professionnalisation

Contrats de professionnalisation, par famille professionnelle et activité

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	353	26	78	1	18	476	16
Transport sanitaire	2	0	0	0	1	3	67
Voyageurs	157	0	0	0	1	158	13
Total	512	26	78	1	20	637	15

Source : OPCO Mobilités

Dont % de Contrats de professionnalisation en CDI

Données au 31 décembre 2024 - Auvergne-Rhône-Alpes

CDI	
Marchandises	1 %
Transport sanitaire	33 %
Voyageurs	22 %
Total	6 %

Source : OPCO Mobilités

Le nombre de contrats de professionnalisation au sein des entreprises de la Branche enregistre une baisse de 5% en 2024, après avoir augmenté en 2023.

On observe une forte progression (76%) des contrats de professionnalisation des formations « Manutention-magasinage », dont le nombre est passé de 20 en 2023 à 78 en 2024. Les formations de la famille « Manutention-magasinage » représentent 15% de l'ensemble des contrats de professionnalisation.

Depuis le 1er janvier 2023, les entreprises recrutant des jeunes en contrat de professionnalisation peuvent bénéficier d'une aide à l'embauche pouvant atteindre 6 000 €. Un décret du 29 décembre 2023 a prolongé cette aide pour l'année 2024. Toutefois, un décret du 24 avril 2024 précise que cette aide ne s'applique plus aux contrats de professionnalisation conclus après le 30 avril 2024.

Le taux de féminisation des apprenants en contrat de professionnalisation dans les entreprises de la Branche est de 15% (- 5 points).

Globalement, le nombre d'alternants (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) dans la Branche est en baisse de 5% en 2024, après une hausse de 0,8% en 2023.

Plan de développement des compétences

Formation continue hors alternance moins de 11 salariés

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	1 111	74	276	69	681	2 211	16
Transport sanitaire	45	5	4	0	135	189	41
Voyageurs	124	5	1	6	65	201	33
Total	1 280	84	281	75	881	2 601	19

Source : OPCO Mobilités

Formation continue hors alternance plus de 11 salariés

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	6 130	395	1 794	376	5 701	14 396	18
Transport sanitaire	220	32	4	3	637	896	38
Voyageurs	1 382	15	49	26	722	2 194	21
Total	7 732	442	1 847	405	7 060	17 486	19

Source : OPCO Mobilités

Depuis le 1er janvier 2019, le Plan de formation a été remplacé par le Plan de développement des compétences, qui regroupe l'ensemble des actions de formation mises en place par l'employeur pour ses salariés.

Dans les établissements de la Branche de moins de 11 salariés, les formations en conduite routière représentent 49% des actions financées dans le cadre du Plan de développement des compétences pour les entreprises de moins de 11 salariés.

Dans les établissements de plus de 11 salariés, l'utilisation du Plan de développement des compétences, les formations en conduite routière représentent 44% des actions financées dans ces entreprises. Enfin, toutes tailles d'entreprise confondues, 19% des formations du plan ont été suivies par des femmes.

FNE-Formation

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	931	15	0	0	62	1 008	4
Transport sanitaire	0	0	0	0	0	0	0
Voyageurs	329	0	0	0	8	337	21
Total	1 260	15	0	0	70	1 345	8

Source : OPCO Mobilités

Le FNE-Formation (Fonds National de l'Emploi) est un dispositif destiné à soutenir la formation des salariés des entreprises engagées dans une démarche d'accompagnement des transitions écologique, numérique, agricole et alimentaire, ainsi que démographique. Il consiste en une prise en charge par l'Etat d'une partie des coûts pédagogiques du projet de formation.

En 2024, 1 345 formations ont été réalisées dans la Branche grâce au dispositif FNE-Formation. La population féminine représente 8% des salariés ayant bénéficié du dispositif.

Dispositif Pro-A

Activité	Conduite	Exploitation - Gestion	Manutention - Magasinage	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation (%)
Marchandises	0	8	12	0	0	20	5
Transport sanitaire	40	0	0	0	0	40	40
Voyageurs	16	0	0	0	1	17	35
Total	56	8	12	0	1	77	30

Source : OPCO Mobilités

La Pro-A, dispositif de reconversion ou de promotion par alternance, s'est substituée aux périodes de professionnalisation, dont avaient bénéficié 87 911 salariés de la Branche au national en 2018. Ce dispositif permet aux salariés souhaitant changer de métier ou de profession d'accéder à une formation certifiante tout en conservant leur emploi au sein de leur entreprise. Son déploiement reste récent dans la Branche relativement à la mise en place des actions de reconversion ou de promotion par l'alternance, signé le 4 juin 2020, ayant été étendu par arrêté le 6 novembre 2020 et publié au Journal officiel le 10 décembre 2020.

Au total, 77 stagiaires ont mobilisé ce dispositif dont 20 dans le transport routier de marchandises et 40 dans le transport sanitaire. La population féminine représente 30% des stagiaires ayant mobilisé le dispositif.

 **Tutorat**
Effectifs de tuteurs formés par activité

Activité	2023	2024
Marchandises	314	224
Transport sanitaire	11	21
Voyageurs	55	53
Total	380	298

Source : OPCO Mobilités

En 2024, le nombre de tuteurs formés au titre de l'accompagnement des contrats de professionnalisation enregistre une baisse de 27%.

Ainsi, le nombre de nouveaux tuteurs formés est passé de 380 en 2023 à 298 en 2024. Par ailleurs, 75% des tuteurs formés exercent au sein d'entreprises de transport routier de marchandises.

 **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**
Accompagnements de VAE pris en charge par OPCO Mobilités

Activité	2023	2024
Marchandises	13	1
Total	13	1

Source : OPCO Mobilités

Le nombre d'accompagnements à la VAE (validation des acquis de l'expérience) financés par OPCO Mobilités est en baisse passant de 13 accompagnements financés en 2023 à un seul accompagnement financé en 2024.

Insertion professionnelle

Placement à six mois des formations Transport Logistique

Dans le cadre de sa convention de partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, l'AFT réalise chaque année une enquête sur le suivi des sortants des sections transport et logistique du système éducatif (lycées, étudiants et apprentis) 6 mois après leur sortie. Il est présenté ci-dessous un extrait des résultats de cette enquête pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le site dynamique de l'AFT est libre d'accès. Il permet d'extraire les résultats en sélectionnant plus particulièrement un diplôme, une année de session, un niveau de formation, une académie/région/territoire ou le mode de formation.

<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>

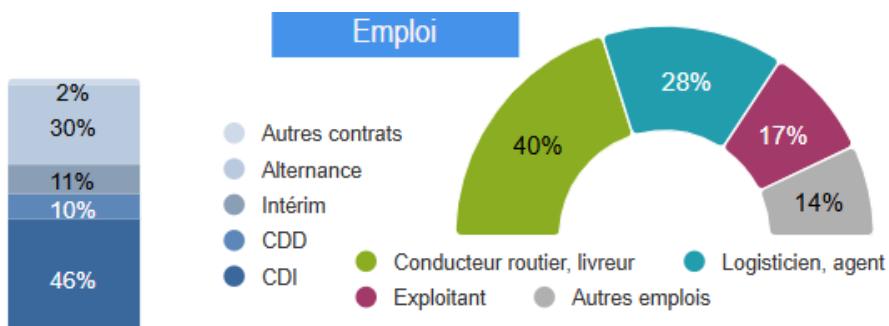
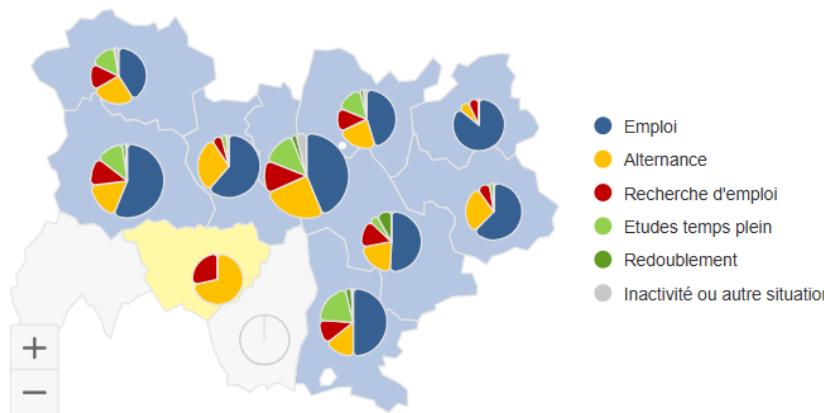
Plus de 1 700 jeunes sous statut scolaire et en apprentissage ont répondu à l'enquête de placement 6 mois après la sortie de leur examen de juin 2024. Cette enquête a été réalisée de février à mars 2025.

Insertion des élèves sous statut scolaire

Plus de 1 000 élèves sous statut scolaire ont répondu à l'enquête.

% en emploi (y compris alternance)	% en poursuite d'études	% en recherche d'emploi	Parmi ceux qui sont en entreprise						
			% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, autres situations)	% de placements dans le secteur Transport Logistique		
Conduite : 298 lycéens									
67 %	25 %	8 %	57 %	19 %	15 %	9 %	81 %		
Transport : 351 lycéens									
26 %	64 %	10 %	28 %	7 %	58 %	7 %	49 %		
Logistique : 445 lycéens									
25 %	60 %	15 %	12 %	10 %	47 %	31 %	38 %		

Source : AFT, AFTRAL, PROMOTRANS



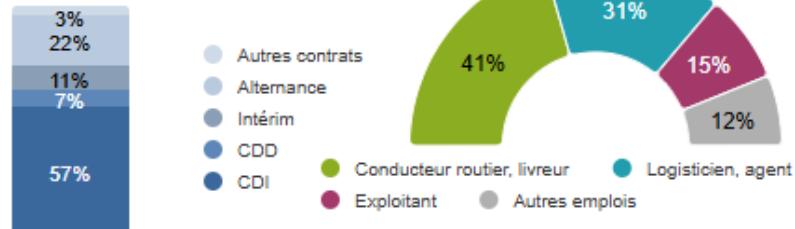
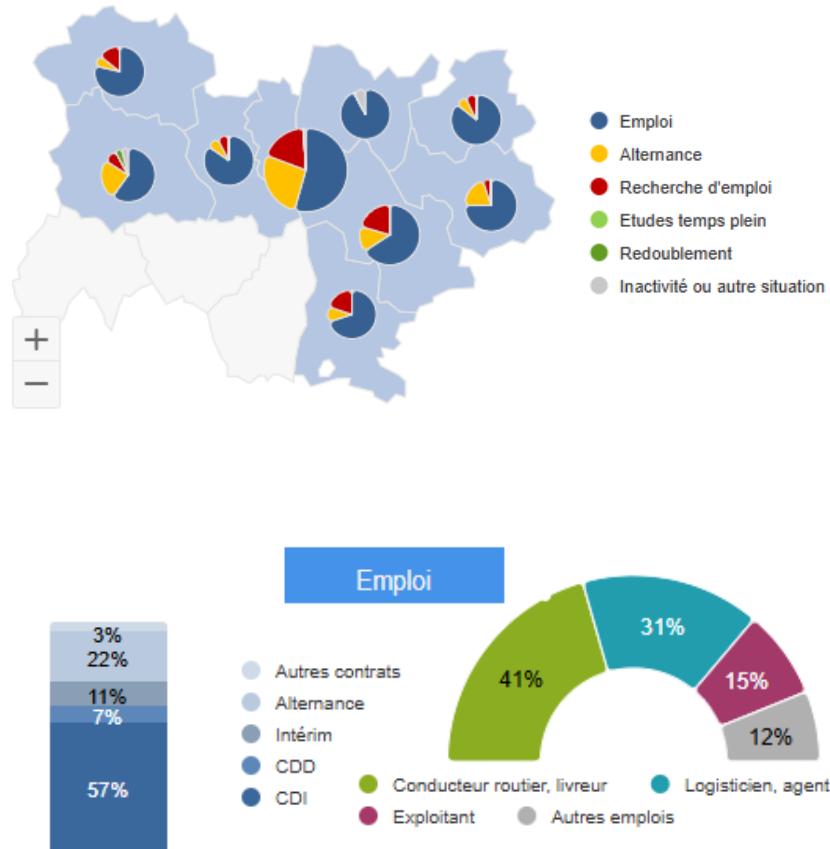
42% des jeunes à temps plein sous statut scolaire sont en emploi à l'issue de l'enquête de placement, soit 2 points de moins qu'en 2023. A noter que les jeunes issus de la filière conduite routière sont ceux qui sont le plus en emploi après leur sortie d'examen, à hauteur de 69%. Par ailleurs pour l'année 2024, nous constatons une hausse des jeunes qui recherchent un emploi (11% contre 8% l'année passée). Les jeunes qui poursuivent leurs études à temps plein sont moins nombreux que ceux qui poursuivent en alternance (19% contre 23%).

Insertion des élèves sous statut apprentissage : 623 apprentis

Plus de 600 élèves sous statut scolaire ont répondu à l'enquête.

% en emploi (y compris alternance)	% en poursuite d'études	% en recherche d'emploi	Parmi ceux qui sont en entreprise					
			% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, autres situations)	% de placements dans le secteur Transport Logistique	
Conduite : 271 apprentis								
88 %	3 %	9 %	80 %	8 %	9 %	3 %	53 %	
Transport : 170 apprentis								
60 %	19 %	14 %	56 %	8 %	28 %	8 %	70 %	
Logistique : 182 apprentis								
32 %	51 %	17 %	17 %	5 %	56 %	22 %	36 %	

Source : AFT, AFTRAL, PROMOTRANS



62% des sortants par apprentissage sont en emploi en 2024, contre 55% en 2023. 46% des apprentis sont en emploi dans une entreprise de transport à la suite de leurs formations et 7% chez des prestataires logistiques.

38% des apprentis se forment à la conduite routière, 34% en logistique et 28% à l'organisation transport.

54% seulement sont en CDI.

Dans la famille conduite, l'emploi en CDI reste bien plus élevé que la moyenne puisqu'il se situe à 80%, comme en 2023.

Prospective

Prévisions de recrutements

Répartition des établissements ayant des projets de recrutement par activité

Activité	Nombre d'établissements	En % d'établissements avec salariés	Taux d'évolution
TRM	1 578	46 %	33 %
TRV	262	67 %	-9 %
DEM	16	13 %	99 %
LOC	75	62 %	25 %
AUX	329	47 %	46 %
PRL	149	59 %	93 %
TRS	362	69 %	71 %
Total	2 771	50 %	35 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Près d'un établissement sur deux interrogés par l'AFT au premier semestre 2025 déclarent avoir des projets de recrutement, soit près de 2 800 établissements ayant des salariés. Ce nombre marque une hausse de 35% par rapport à l'année précédente. Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette hausse hormis le transport routier de voyageurs (-9%).

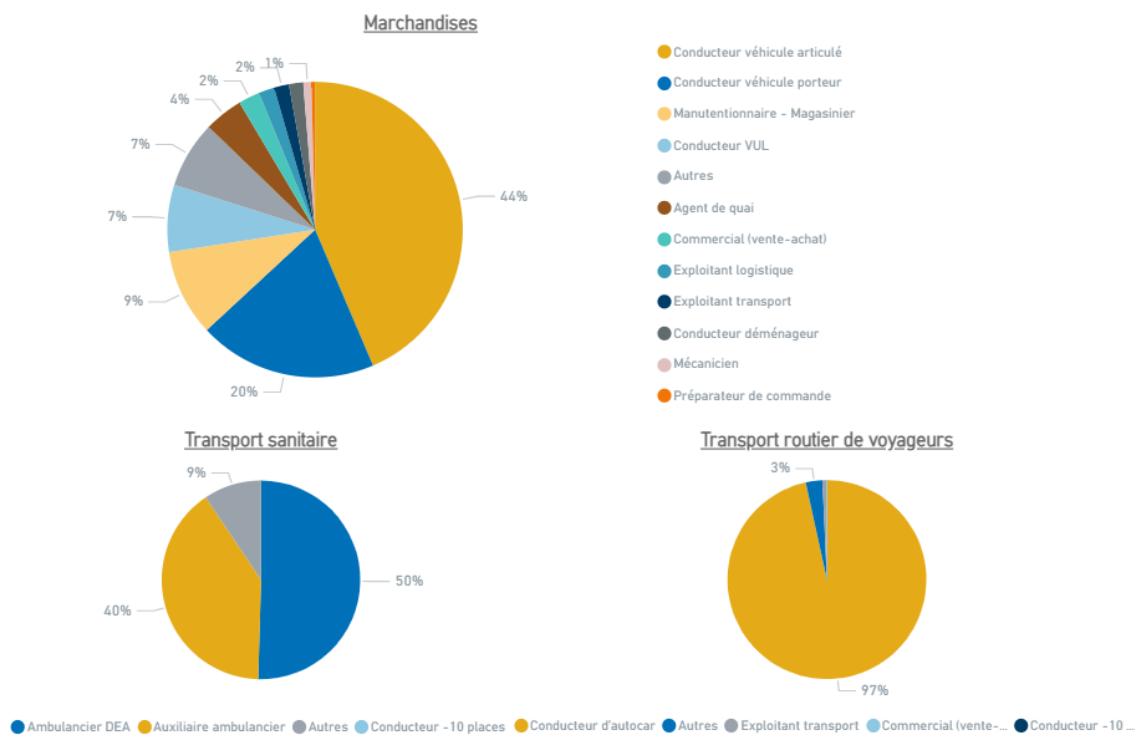
Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle

Famille professionnelle	Projets de recrutement	En %
Logistique	838	12 %
Exploitation transport	206	3 %
Conduite voyageurs	2 038	29 %
Conduite sanitaire	684	10 %
Conduite marchandises	3 158	44 %
Autres	216	3 %
Total	7 139	100 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

Dans les entreprises de la Branche, en Auvergne-Rhône-Alpes, on évalue à plus de 7 000 le nombre de postes ouverts en 2025, dont 45% portent sur la conduite de véhicules de transport de marchandises et 29% sur la conduite de transport de voyageurs. Ce nombre représente une baisse de 22% par rapport à l'année précédente.

Répartition des projets de recrutement par famille professionnelle et activité



Source : Enquête Tableau de bord AFT

Près de la moitié des projets de recrutement (44%) des établissements de l'activité marchandises concernent des conducteurs de véhicules articulés et 20% de véhicules porteurs.

Dans le transport routier de voyageurs, 97% le sont pour des conducteurs d'autocars. Pour le transport sanitaire, 50% des projets de recrutement concernent 40% les ambulanciers diplômés et 40% les auxiliaires ambulanciers.

Pourcentage d'employeurs éprouvant des difficultés de recrutement

Activité	2024	2025
TRM	32 %	34 %
TRV	62 %	54 %
DEM	30 %	38 %
LOC	38 %	47 %
AUX	28 %	54 %
PRL	19 %	2 %
TRS	28 %	74 %
Total	33 %	41 %

Source : Enquête Tableau de bord AFT

41% des établissements de la Branche déclarent éprouver des difficultés de recrutement au premier semestre 2025 (en hausse de 8 points par rapport à 2024). Tous les secteurs d'activité sont concernés par cette hausse, hormis le transport de voyageurs et les prestataires logistiques dont le pourcentage d'établissements exprimant des difficultés de recrutement baisse respectivement de 8 points et de 17 points.

Ces difficultés de recrutement se sont particulièrement accrues dans le transport sanitaire, où les deux tiers des établissements déclarent rencontrer des difficultés de recrutement, ce qui représente une augmentation de 46 points par rapport à l'année précédente.

Projets de recrutement jugés difficiles dans l'enquête BMO

Métiers	2024	2025
Agents d'exploitation du transport	31 %	81 %
Cadres de la logistique	15 %	10 %
Cadres des transports et du tourisme	22 %	7 %
Conducteurs de transport en commun sur route	88 %	84 %
Conducteurs de véhicules légers	75 %	53 %
Conducteurs et livreurs sur courte distance (hors distribution de documents)	53 %	54 %
Conducteurs routiers	60 %	64 %
Contrôleurs des transports	0 %	100 %
Employés du tourisme et agent de billetterie des transports	37 %	47 %
Responsables du magasinage et de la logistique (non cadres)	67 %	30 %
Techniciens d'exploitation et d'administration des transports	100 %	25 %
Techniciens et agents de maîtrise du tourisme	9 %	59 %
Total	62 %	61 %

Source : Enquête BMO

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO), réalisée annuellement par France Travail, avec le concours du Crédoc, porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'Etat et entreprises publiques, et repère en particulier les projets de recrutement perçus comme difficiles par les employeurs. Les résultats présentés ici procèdent de l'enquête menée entre octobre et décembre 2024 relatives aux perspectives et anticipations 2025.

Les métiers choisis sont ceux du domaine professionnel « transports, logistique et tourisme ». Dans l'ensemble du domaine professionnel, 61% des recrutements sont jugés difficiles en 2025. Pour tous les métiers de la conduite, au moins un recrutement sur deux est jugé difficile. Ces difficultés sont d'autant plus nettes pour les métiers de conducteurs de transport en commun sur route (84% de recrutements difficiles), conducteurs de véhicules légers (53%) et conducteurs routiers (64%). Les métiers observant le moins de tensions dans ce domaine professionnel sont les cadres des transports et du tourisme (7%) et les cadres de la logistique (10%).

Estimations des effectifs au 31/12/2025

Les membres de l'Observatoire se sont réunis en novembre 2025 afin d'échanger sur les dernières informations et la conjoncture économique du secteur.

Voici quelques éléments de synthèse :

- **Dans le transport de marchandises** : une baisse de la volumétrie de marchandises transportées est constatée. Cette situation s'est accentuée depuis quelques mois, notamment en conséquence à une baisse de la consommation des ménages et une baisse du nombre de clients. Le marché reste tendu. Les entreprises manquent de visibilité, notamment dû à l'instabilité gouvernementale. Ça se traduit par des difficultés de recrutement moins impactantes.
- **Au niveau de la logistique** : le secteur souffre moins. Les marchandises sortent moins, mais les volumes stockés sont tout de même bas.
- **Dans le déménagement** : la tension se fait sentir. Le secteur connaît une réelle baisse d'activité, notamment dans l'activité du déménagement professionnel.
- **En véhicule utilitaire léger** : un rebond a eu lieu en octobre mais l'activité de fin d'année et début 2026 est faible.

- **Dans le transport de voyageurs :** Le secteur rencontre une hyper concentration de grandes PME. Les difficultés de recrutement se font moins sentir. Les entreprises rencontrent des difficultés persistantes et croissantes sur le savoir-être des candidats postulant ou sortant de formation.
- **Dans le transport sanitaire :** le vieillissement de la population entraîne un besoin croissant de la profession. Il y a une concentration de grosses structures, comme dans le transport de voyageurs. Les chefs d'entreprises investissent. En 2025, les dirigeants ont globalement formé en formation continue pour faire monter en compétences des salariés mais non pour accroître leurs effectifs. Il y a, en revanche, une explosion des formations d'auxiliaires ambulanciers : +58% en 2025.

Synthèse des prévisions au 31 décembre 2025 par les membres de l'OPTL en Auvergne-Rhône-Alpes

- **En Marchandises**, cela représenterait **-0,2%** soit au total **80 265 salariés**.
- **En Voyageurs**, cela représenterait **1%** soit au total **13 157 salariés**.
- **En Sanitaire**, cela représenterait **2,5%** soit au total **6 499 salariés**.

En s'appuyant notamment sur les données de conjoncture et l'acquis de croissance relevé au 1er semestre 2025 (+0,4%), les membres de l'OPTL ont estimé que les effectifs salariés devraient augmenter de **0,1%** au cours de l'année 2025 (soit 99 portant le total à **99 921 salariés**).

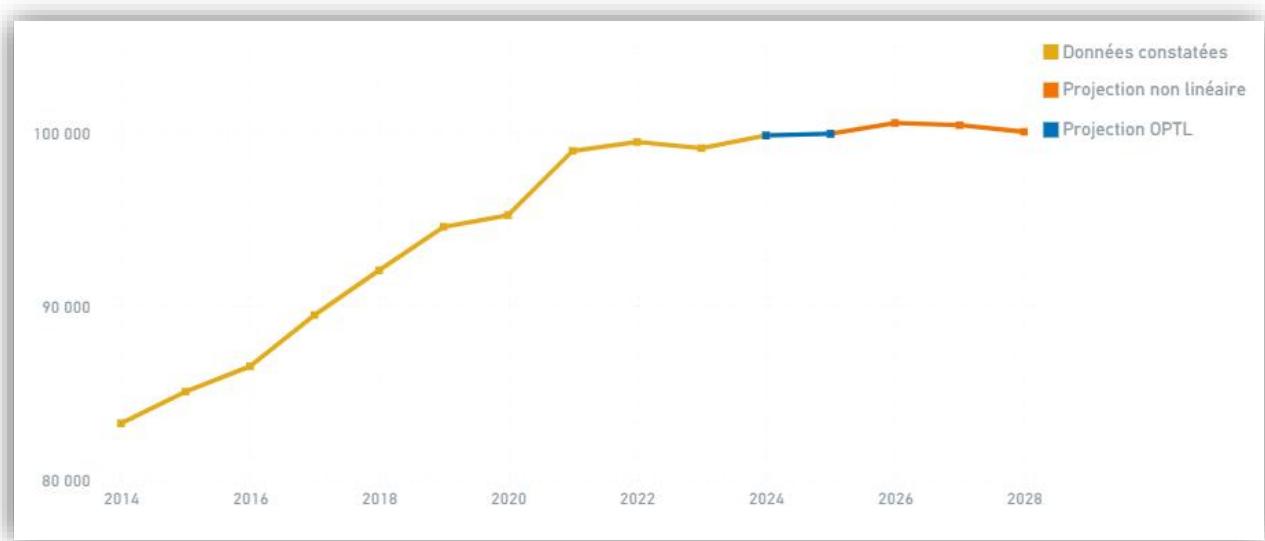
Projection des emplois et des besoins en formation d'accès aux métiers

La projection des emplois et des besoins s'établit sur une ancienneté moyenne dans le métier (et non dans l'établissement comme affiché le rapport) de 19 ans en Marchandises, 12 ans en Voyageurs et 9 ans en Sanitaire. Ces prévisions aident à calculer le nombre de besoins en personnel qu'il faudrait satisfaire, aussi bien pour renouveler les départs de fin de carrière (de plus en plus importants) que pour faire face à la croissance des effectifs (création nette d'emploi).

Pour information, l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi n'est pas « modélisée » ici, c'est-à-dire non prise en compte des éventuelles pénuries de main d'œuvre.

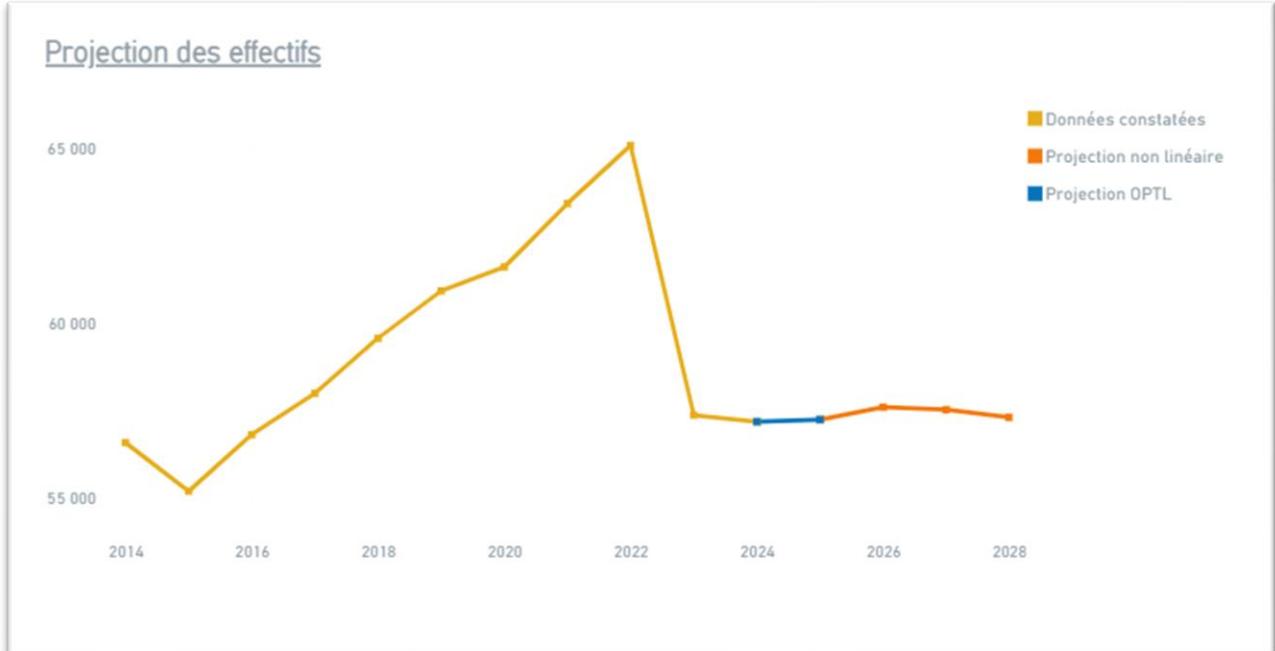
Note du rédacteur : les graphiques suivants n'expriment qu'une projection des effectifs et des besoins en personnel en fonction des évolutions passées, des prévisions de départ à la retraite et de l'estimation des membres de l'OPTL régional pour l'année 2025.

Projection des effectifs de la branche à 2028



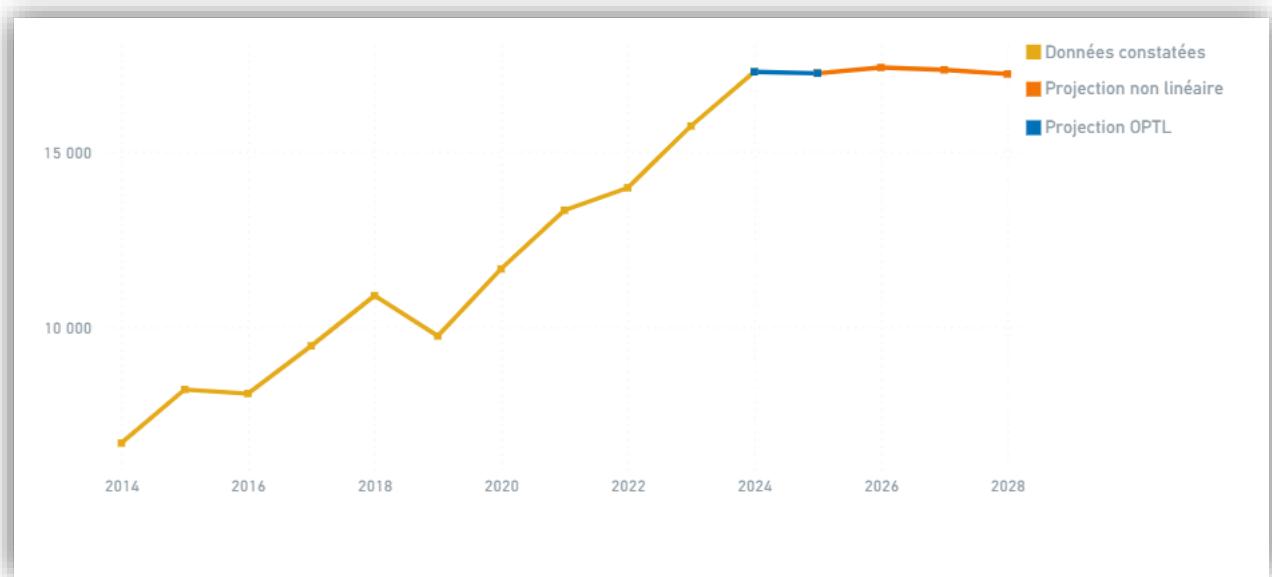
Au niveau de la branche, nous constatons que les effectifs salariés en Auvergne-Rhône-Alpes continueront de stagner jusqu'en 2028, dépassant les 100 000 salariés dès 2026.

Projection des effectifs de conducteurs à 2028



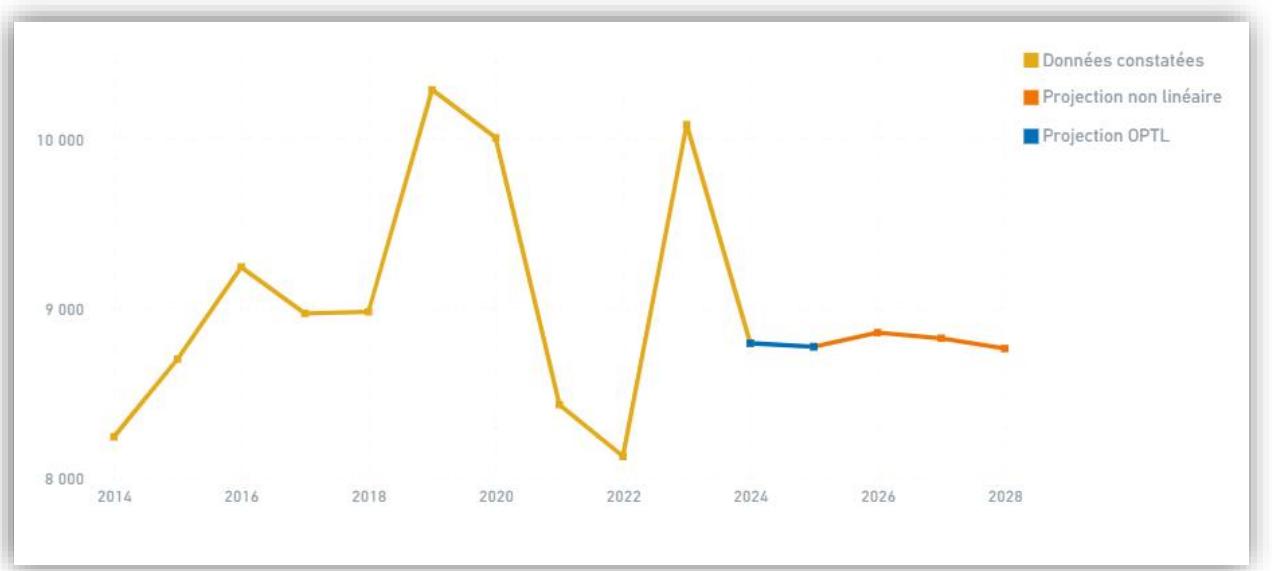
Depuis 2023, les besoins en conducteurs, tous secteurs confondus sont stabilisés. En Auvergne-Rhône-Alpes, on estime qu'en 2028, les effectifs des conducteurs seront d'environ 57 600 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Projection des effectifs en logistique à 2028



Au niveau des métiers de la logistique, nous constatons une hausse constante des besoins depuis 15 ans. Néanmoins, la projection des effectifs montre un ralentissement depuis 2024. Les effectifs du personnel en logistique sont constants et seront de plus de 17 000 salariés jusqu'en 2028.

Projection des effectifs en exploitation à 2028



Au niveau des métiers de l'exploitation, nous remarquons que la situation est similaire aux conducteurs. Nous estimons que les effectifs stagneront jusqu'en 2028, atteignant près de 10 000 salariés.

Besoins annuels de nouveaux entrants au niveau de la branche



Malgré un ralentissement économique depuis 2 ans, les besoins de nouveaux entrants sont réels et sont notamment dû à un besoin permanent de remplacements en personnel, en particulier pour remplacer les nouveaux départs à la retraite.

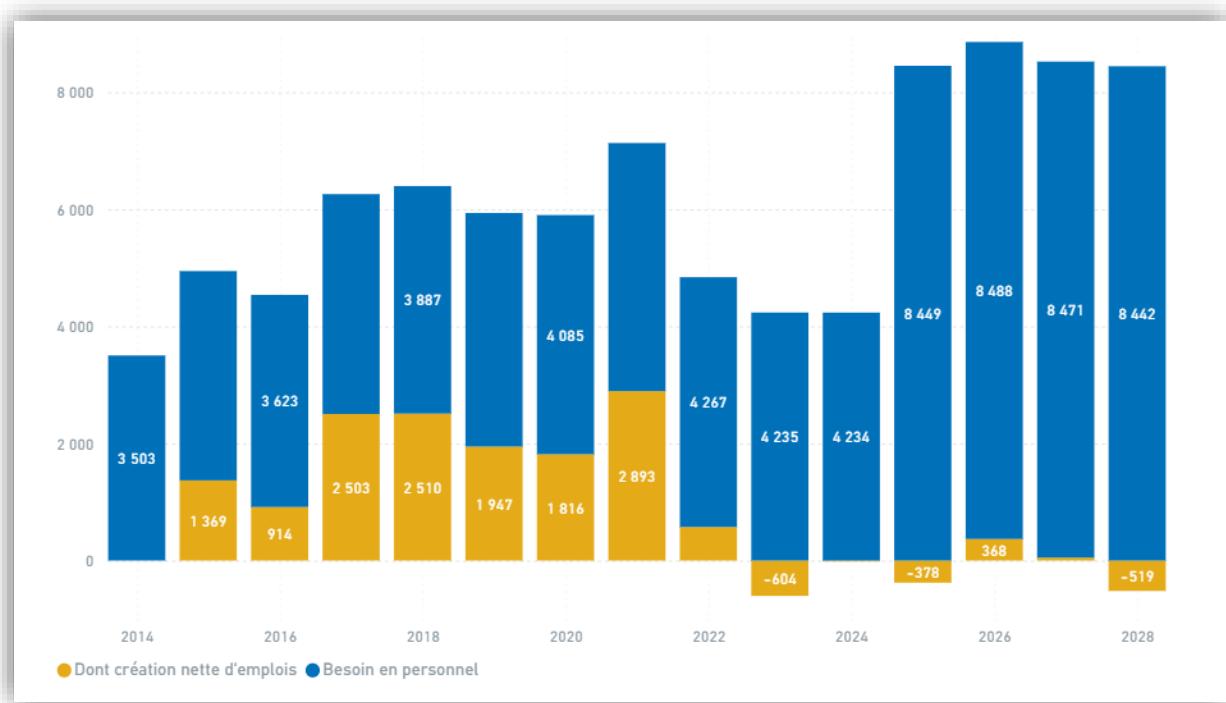
Les besoins de nouveaux entrants devraient dépasser chaque année les 10 000 salariés.

- 2025 : 10 716 besoins dont 2% de créations nette d'emploi
- 2026 : 12 144 besoins dont 13% de créations nette d'emploi
- 2027 : 12 792 dont 17% de créations nette d'emploi
- 2028 : 13 176 dont 19% de créations nette d'emploi

Besoins annuels de nouveaux entrants au niveau du transport de marchandises

En 2024 et début 2025, le transport routier de marchandises connaît une période de ralentissement, avec des entreprises globalement prudentes dans leurs recrutements comme dans leurs investissements.

Pour la fin de l'année et début 2026, la tendance reste frileuse : le secteur anticipe globalement une stagnation ou une légère diminution des effectifs, en raison des incertitudes économiques et politiques, ainsi que des pressions concurrentielles notamment étrangères.



Dans les activités du transport routier de marchandises, nous pouvons estimer que les besoins annuels de nouveaux entrants sont d'environ 8 000 salariés.

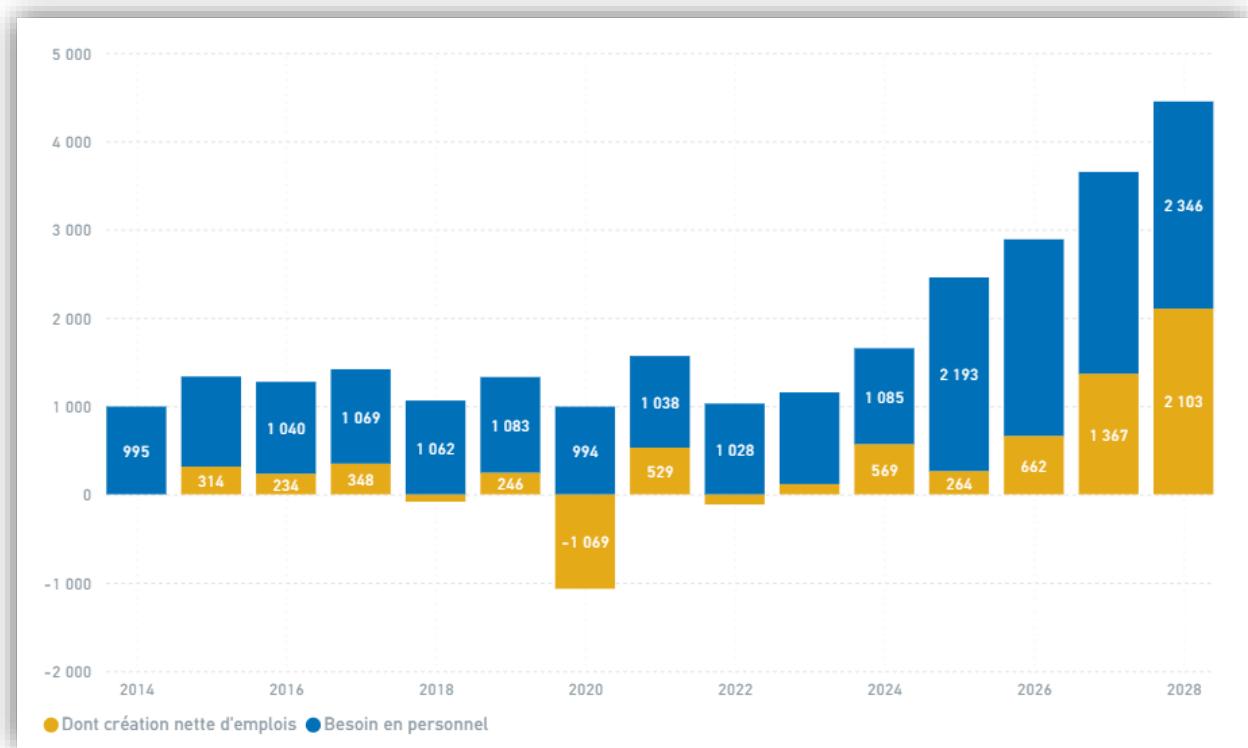
- *En 2025, nous constatons que les besoins concernent uniquement les remplacements de salariés.*
- *En 2026 : les besoins de nouveaux entrants sont de 8 776, dont 4% de créations d'emploi*
- *En revanche, en 2027 et 2028, les remplacements des départs seront la principale cause des besoins de nouveaux entrants.*

Besoins annuels de nouveaux entrants au niveau du transport de voyageurs

Pour l'année 2025, nous prévoyons une légère progression des effectifs.

L'année 2026 apparaît plutôt stable, avec des regains d'activité prévus sur la fin de l'année.

Globalement, le secteur conserve une dynamique positive mais fragile, soutenue par la demande de service public et la disponibilité de candidats, tout en restant sensible aux fluctuations des appels d'offres, à la concurrence inter-régionale et aux évolutions économiques et réglementaires.



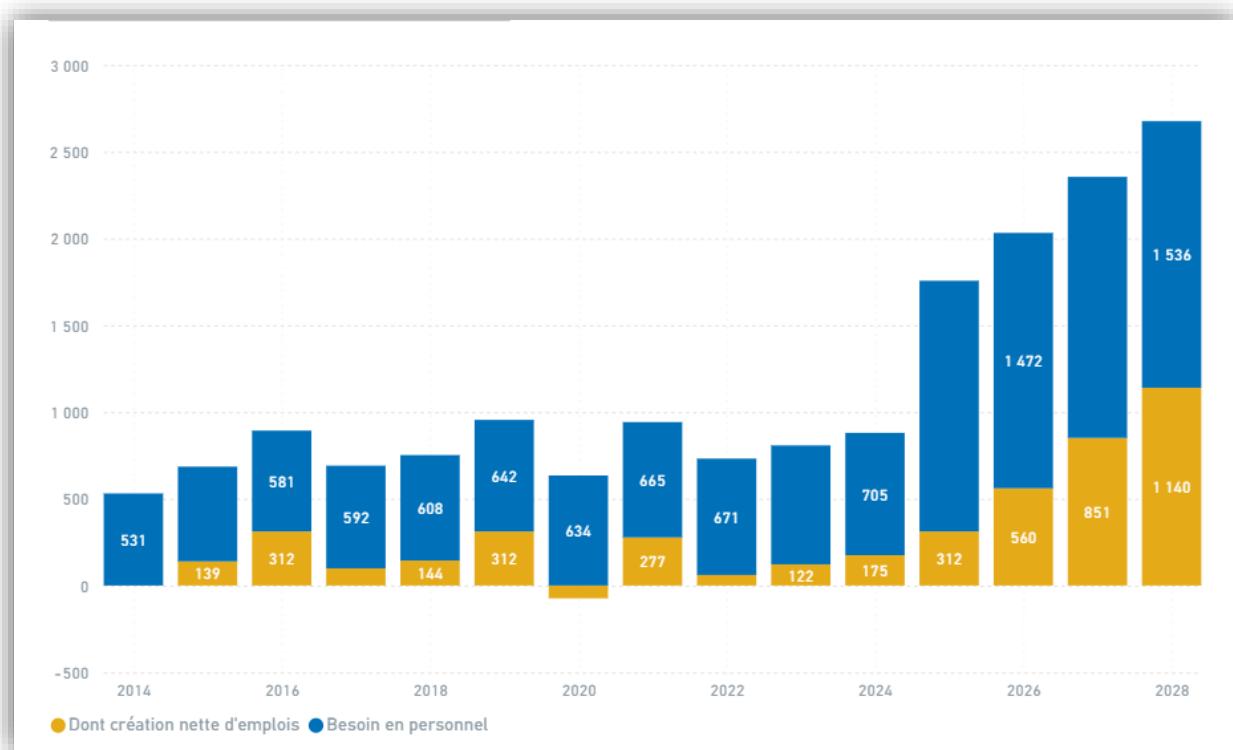
Les besoins de nouveaux entrants sont exponentiels, tout comme la part de création nette d'emplois.

Les prévisions montrent ainsi que les besoins de nouveaux entrants sont de 2 457 salariés en 2025, dont 11% de créations d'emploi.

- 2026 : 2 888 besoins dont 23% de créations nette d'emploi
- 2027 : 3 652 dont 37% de créations nette d'emploi
- 2028 : 4 449, dont 47% de créations d'emploi

Besoins annuels de nouveaux entrants au niveau du transport sanitaire

En 2025, le transport sanitaire reste un secteur qui a connu une belle croissance, portée par le vieillissement de la population, l'augmentation des interventions ambulatoires et l'éloignement des centres hospitaliers. Le turnover reste élevé et la fidélisation des salariés constitue un enjeu important pour les entreprises. Globalement, le transport sanitaire conserve une demande structurelle soutenue, mais la croissance des effectifs reste modérée et très sensible aux évolutions financières, réglementaires et organisationnelles.



Nous constatons que dans le transport sanitaire, les besoins sont importants et ne font qu'augmenter d'année en année.

En 2025, 1 756 salariés supplémentaires sont attendus dont 312 créations d'emploi (18%). La part des créations d'emploi progressent pour atteindre 43% en 2028. Les besoins seront importants et atteindront 2 676 nouveaux entrants en 2028.

- **2026 : 2 032 besoins dont 27% de créations nette d'emploi**
- **2027 : 2 355 dont 36% de créations nette d'emploi**

Prospectives des besoins en formation d'accès aux métiers

Métier		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Logistique	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-1 191	1 928	1 684	652	1 757	1 562	34	270	377	441
	Remplacement annuel des départs	514	616	704	739	831	913	1 829	1 841	1 847	1 850
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	-676	2 544	2 388	1 390	2 588	2 475	1 863	2 112	2 224	2 291
Exploitants transport	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	1 419	-571	-1 293	-166	1 780	-957	20	154	215	251
	Remplacement annuel des départs	584	554	486	477	570	520	1 041	1 048	1 052	1 053
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	2 003	-18	-807	311	2 350	-436	1 061	1 202	1 266	1 304
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	1 351	683	1 805	1 652	-7 684	-187	113	891	1 243	1 452
	Remplacement annuel des départs	3 206	3 242	3 337	3 424	3 019	3 009	6 025	6 066	6 084	6 095
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	4 557	3 925	5 142	5 075	-4 665	2 822	6 138	6 957	7 327	7 547
Autres	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	926	-1 367	1 503	-1 630	3 794	311	31	240	335	391
	Remplacement annuel des départs	673	601	681	595	794	811	1 623	1 634	1 639	1 642
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	1 599	-766	2 184	-1 035	4 588	1 122	1 654	1 874	1 974	2 033
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	2 505	673	3 699	507	-354	730	198	1 555	2 170	2 535
	Remplacement annuel des départs	4 977	5 013	5 207	5 234	5 215	5 254	10 518	10 589	10 622	10 641
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	7 482	5 685	8 906	5 741	4 862	5 983	10 716	12 145	12 792	13 176

Prospectives des besoins en formation d'accès aux métiers en TRM

Métier		2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Logistique	d'emplois annuelle par les entreprises												
	Remplacement annuel des départs	498	574	513	614	701	735	827	909	1 813	1 821	1 818	1 811
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	1 854	2 002	-632	2 518	2 371	1 371	2 585	2 450	1 732	1 900	1 828	1 700
Exploitants transport	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	-273	10	1 308	-283	-1 573	-305	1 956	-1 288	-41	40	5	-57
	Remplacement annuel des départs	472	473	542	527	444	428	531	463	924	928	926	923
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	199	483	1 850	244	-1 129	122	2 487	-825	882	968	932	866
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	1 142	1 772	547	847	1 893	1 353	-7 336	-374	-195	190	26	-268
	Remplacement annuel des départs	2 256	2 349	2 378	2 422	2 522	2 593	2 207	2 187	4 364	4 385	4 376	4 360
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	3 397	4 120	2 925	3 270	4 415	3 946	-5 129	1 814	4 169	4 575	4 402	4 092
Autres	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	280	-700	1 238	-654	903	-1 112	3 019	106	-60	59	8	-83
	Remplacement annuel des départs	528	491	557	522	570	511	670	676	1 348	1 354	1 352	1 347
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	808	-209	1 794	-132	1 473	-601	3 689	782	1 288	1 413	1 360	1 264
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	2 503	2 510	1 947	1 816	2 893	572	-604	-14	-378	368	50	-519
	Remplacement annuel des départs	3 754	3 887	3 989	4 085	4 237	4 267	4 235	4 234	8 449	8 488	8 471	8 442
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	6 258	6 396	5 936	5 900	7 130	4 839	3 632	4 220	8 071	8 856	8 521	7 922

Prospectives des besoins en formation d'accès aux métiers de conducteurs en TRM

Métier		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	944	1 142	1 772	547	847	1 893	1 353	-7 336	-374	-195	190	26	-268
	Remplacement annuel des départs	2 195	2 256	2 349	2 378	2 422	2 522	2 593	2 207	2 187	4 364	4 385	4 376	4 360
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	3 140	3 397	4 120	2 925	3 270	4 415	3 946	-5 129	1 814	4 169	4 575	4 402	4 092
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	944	1 142	1 772	547	847	1 893	1 353	-7 336	-374	-195	190	26	-268
	Remplacement annuel des départs	2 195	2 256	2 349	2 378	2 422	2 522	2 593	2 207	2 187	4 364	4 385	4 376	4 360
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	3 140	3 397	4 120	2 925	3 270	4 415	3 946	-5 129	1 814	4 169	4 575	4 402	4 092

Prospectives des besoins en formation d'accès aux métiers de conducteurs en TRV

Métier		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	369	201	33	-408	510	-57	-395	222	-642	167	199	500	1 032	1 588
	Remplacement annuel des départs	850	867	870	836	878	873	840	859	805	819	1 655	1 680	1 725	1 771
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	1 219	1 068	902	428	1 388	816	446	1 081	163	987	1 855	2 180	2 757	3 359
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	369	201	33	-408	510	-57	-395	222	-642	167	199	500	1 032	1 588
	Remplacement annuel des départs	850	867	870	836	878	873	840	859	805	819	1 655	1 680	1 725	1 771
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	1 219	1 068	902	428	1 388	816	446	1 081	163	987	1 855	2 180	2 757	3 359

Prospectives des besoins en formation d'accès aux métiers de conducteurs en TRS

Métier		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Conducteurs	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	0	372	468	6	208	294	-107	306	76	294	19	285	511	777	1 040
	Remplacement annuel des départs	428	469	521	522	545	578	566	600	608	641	643	1 318	1 343	1 373	1 402
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	428	842	989	528	754	872	459	906	685	936	662	1 603	1 855	2 149	2 442
Total	Création nette d'emplois annuelle par les entreprises	0	372	468	6	208	294	-107	306	76	294	19	285	511	777	1 040
	Remplacement annuel des départs	428	469	521	522	545	578	566	600	608	641	643	1 318	1 343	1 373	1 402
	Besoin annuel global en nouveaux entrants	428	842	989	528	754	872	459	906	685	936	662	1 603	1 855	2 149	2 442



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



Fédération nationale
des transports de voyageurs



Faisons route ensemble



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

optl@optl.fr